

DOSSIER DE PRESSE

La Région Hauts-de-France au Salon International de l'Agriculture 2023



SALON RÉGIONAL
DE L'AGRICULTURE
LA PLUS GRANDE FERME DES HAUTS-DE-FRANCE



27 | 03
FÉVRIER | MARS

Programme

100%
Hauts-de-France



avec chaque jour des directs
sur le stand de la Région.



HAUTS-DE-FRANCE
RÉGION EUROPÉENNE
DE LA **GASTRONOMIE**
2023

salonagriculture.hautsdefrance.fr



CONTACTS PRESSE

Peggy Collette – El Hamdi – Chef du Service Presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28
Clémence Biat – Attachée de presse à Lille : clemence.biat@hautsdefrance.fr – 03 74 48 88 04 / 07 88 15 93 35
Tristan Joly – Attaché de presse : tristan.joly@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 60 / 06 73 18 92 25

SOMMAIRE



Edito de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France	5
Edito de Marie-Sophie Lesne, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France chargée de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Pêche	6
La Région Hauts-de-France au rendez-vous du Salon International de l'Agriculture 2023	7
Le programme	7
La Journée Hauts-de-France le mardi 28 février	9
Des animations tout au long du salon sur le stand Hauts-de-France	9
Un plateau télé sur le stand régional du SIA	11
Les temps forts de la Région Hauts-de-France au Salon International de l'Agriculture 2023	12
Signature du plan de développement de l'Agriculture Biologique 2023-2027 en Hauts-de-France : la Région poursuit son engagement	12
Edito de Daniel Fasquelle, Conseiller régional à la Région Hauts-de-France délégué au Tourisme, Président de Hauts-de-France Tourisme	14
Le lancement de Région Européenne de la Gastronomie 2023, mettre à l'honneur la gastronomie des Hauts-de-France	15
Une future Cité de la Bière pour promouvoir le tourisme brassicole	18
Consolider le rôle indispensable de l'agriculture en Hauts-de-France	19
Valoriser le métier d'agriculteur et l'image de l'agriculture des Hauts-de-France	19
Soutenir le développement des exploitations et la professionnalisation des agriculteurs	21
Valoriser les productions agricoles des Hauts-de-France	23
FEADER : accompagner la transition pour une agriculture plus résiliente	27
Encourager les éleveurs régionaux	29
Plan cheval 2023 - 2026 : la Région Hauts-de-France soutient la filière équine	32
La Région Hauts-de-France engagée auprès de la filière pêche et aquaculture	34
La Région proche des acteurs de la filière	34
FEAMP 2014-2020 : un accompagnement à la modernisation et une création d'emploi significative	34
Lancement du FEAMPA 2023-2027 : pérenniser et développer la filière pêche et aquaculture	35
Retour sur les Etats régionaux de la filière	36
La Région Hauts-de-France géant de l'agriculture et l'agroalimentaire en quelques chiffres	37
Les partenaires de la Région Hauts-de-France au SIA 2023	39
Annexe	
La liste des 53 fromages présentés à l'occasion du lancement officiel de Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie.	51



Edito de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France

L'agriculture, secteur sur lequel nous sommes leader national et parmi les toutes premières d'Europe, est une force stratégique pour les Hauts-de-France. Cette force représente plus de 140 000 emplois sur notre territoire répartis dans plus de 27 000 entreprises et exploitations de toutes tailles.

Etre leader et fort impose une responsabilité particulière : celle de devoir accompagner au quotidien cette dynamique, de préparer les grandes mutations en cours, de s'y adapter et, au quotidien, de soutenir les exploitants quand des difficultés se présentent.

C'est la raison pour laquelle dans ce moment de crise, énergétique, inflationniste, climatique et géopolitique, nous avons fait le choix de nous mobiliser plus que jamais aux côtés de nos agriculteurs. Nous avons mis en place, pour ne prendre que quelques exemples, un fond spécial pour aider les jeunes exploitants à acquérir des terres. Le foncier est en effet un des grands enjeux de notre agriculture et de notre souveraineté alimentaire. C'est aussi comme cela que nous préparons le renouvellement des générations d'agriculteurs. De même, nous avons mobilisé des fonds européens pour soutenir nos pêcheurs, les filières de la mer, la pêche à pied qui fait partie de notre identité, ainsi que l'aquaculture.

C'est en restant dynamique, sans jamais oublier d'être protecteur, que nous continuons ainsi d'affirmer notre leadership et d'accélérer la transformation des Hauts-de-France. Et ce travail porte ses fruits. Grâce à la qualité de nos productions et de nos exploitations, notre Région vient en effet de recevoir cette année le prestigieux label « Région Européenne de la Gastronomie ». Nous sommes la première et la seule région de France à laquelle est décernée cette distinction qui valorise notre identité ainsi que nos valeurs unanimement reconnues de partage et de convivialité.

Bon salon à toutes et tous sur le stand des Hauts-de-France.

Xavier Bertrand

Président de la Région Hauts-de-France



Edito de Marie-Sophie Lesne, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France chargée de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Pêche

Transformer, innover, s'adapter... Nous sommes convaincus en Hauts-de-France, que nos bassins de production multiples et diversifiés constituent une opportunité. Toutes ces agricultures, qu'elles soient conventionnelles, biologiques, en circuit court ou long ont leur place et sont confrontées aux mêmes défis : compétitivité, adaptation au changement climatique ou encore renouvellement des générations.

Les Hauts-de-France donnent les moyens aux agriculteurs de relever ces défis notamment au travers des fonds européens. Entre 2014 et 2022, ce sont près de 125 millions d'euros (dont 48 millions d'euros de fonds régionaux) qui ont bénéficié aux projets d'investissement agricoles. Couplés à nos politiques d'aides régionales, la Région Hauts-de-France souhaite accompagner les agriculteurs dans leurs adaptations aux réalités économiques et aux exigences en matière de transition agroécologiques.

La Région Hauts-de-France soutient tout particulièrement l'élevage au travers de ses fonds européens mais également via ses propres outils comme le Programme Régional Élevage, le Plan Agroécologie ou encore le Pass Agri Filière, afin de l'accompagner dans ses projets d'investissement productif ou de création de valeur ajoutée (transformation, circuits courts...).

N'oublions pas la force de notre potentiel productif représenté par un écosystème riche composé de plus de 700 industries agroalimentaires avec des pointes du domaine comme Herta, Bonduelle ou encore Roquette.

La Région accompagne résolument la modernisation, la diversification et la création de valeur ajoutée. Nous venons récemment de renforcer notre politique en faveur de la structuration des filières, véritable atout dans la conquête des marchés et dans les négociations commerciales, en adoptant un nouveau dispositif de soutien « CAP FIL'AGRI ».

Les Hauts-de-France ont également adopté un nouveau plan bio qui permettra de renforcer les outils existants, tout en allant plus loin avec des objectifs chiffrés à l'horizon 2027, en particulier le doublement des surfaces agricoles bio régionales. Ce nouveau plan, lié à notre démarche rev3, s'accompagne de mesures favorisant les circuits courts et locaux, ainsi que la valorisation de la qualité de nos produits.

Tout nouvellement reconnu par le prestigieux label « Région Européenne de la Gastronomie », les Hauts-de-France voient en effet reconnu et valorisé l'ensemble de ses filières, du producteur, du pêcheur ou du maraîcher jusqu'à l'assiette des consommateurs.

Ce nouveau salon de l'agriculture permettra à notre Région de valoriser le savoir-faire et la qualité de nos bons produits. Cette démarche correspond à la fois à l'attente des consommateurs d'aujourd'hui, tout en se projetant vers l'avenir.

A toutes et à tous, je souhaite un bon salon de l'agriculture 2023.

Marie-Sophie Lesne

Vice-Présidente en charge de l'Agriculture,
l'Agroalimentaire et de la Pêche



La Région Hauts-de-France au rendez-vous du Salon International de l'Agriculture 2023

Un programme pour apporter son soutien aux agriculteurs et pêcheurs de la région et mettre en avant le patrimoine culinaire des Hauts-de-France



© Claude Waeghemacker

Première région agricole de France, siège du 1^{er} port de pêche français et labellisée « Région Européenne de la Gastronomie 2023 », la Région Hauts-de-France sera une nouvelle fois présente au Salon International de l'Agriculture 2023, aux côtés de ses partenaires et des professionnels de son territoire. Ce rendez-vous annuel lui permettra de réaffirmer son soutien auprès des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et professionnels de la filière agroalimentaire, de rappeler les grands axes de sa politique agricole et aquatique, mais aussi de valoriser les actions des professionnels.

La journée Hauts-de-France, qui réunit chaque année les professionnels des Hauts-de-France est organisée le mardi 28 février, à l'occasion de l'inauguration du stand régional. Cette journée verra également la signature du Plan de développement de l'Agriculture Biologique 2023-2027 et le lancement officiel de Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023.

Comme les années précédentes, la Région Hauts-de-France vous fera suivre les moments forts du salon depuis son plateau Télé, en direct depuis son stand Porte de Versailles. Le public pourra suivre les temps forts du Salon sur la chaîne YouTube de la Région et sur le site internet dédié. Nos partenaires médias seront présents et retransmettront leurs émissions phares en direct du stand.

→ Le salon se déroulera du samedi 25 février au dimanche 5 mars 2023 à Paris Expo - Porte de Versailles

→ La Journée Hauts-de-France aura lieu le Mardi 28 février 2023 à partir de 11h

→ La Région Hauts-de-France sera à retrouver au coeur du Hall 3, sur le stand 3J 192



Un stand dédié pour mettre à l'honneur les atouts et savoir-faire des acteurs de nos territoires

A cette occasion, la Région disposera d'un stand réparti comme suit :

- **Un espace attractivité**, pour promouvoir le tourisme et le label Région Européenne de la Gastronomie
- **Un espace restauration**, où des chefs-cuisiniers vous feront découvrir le patrimoine gastronomique des Hauts-de-France
- **Un espace vente de produits régionaux**, pour

mettre en avant nos producteurs locaux

- **Un espace mer et pêche**, pour mettre en valeur les acteurs de la filière des produits aquatiques
- **Un espace SIQO**, afin de mettre en valeur l'engagement qualité de nos produits.
- **Un plateau Télé**, pour faire vivre le salon en direct et recevoir nos partenaires médias.
- **Un espace friterie**

Une friterie sur le stand de la Région Hauts-de-France, la nouveauté de ce SIA 2023

A l'occasion de ce Salon International de l'Agriculture 2023, le stand de la Région Hauts-de-France accueillera pour la première fois une friterie.

La présence de cette friterie sur le stand de la Région donnera l'opportunité aux visiteurs de déguster gratuitement l'une des spécialités de notre région, tous les jours. Les frites ont une place particulière sur les tables des habitants des Hauts-de-France et accompagnent plusieurs plats régionaux : carbonnade flamande, welsh, Potjevleesch, etc. La pomme de terre, produit caractéristique des Hauts-de-France dans sa production agricole comme dans sa consommation sera ainsi mise à l'honneur.

L'espace collectif Hauts-de-France rassemblera plusieurs exposants qui mettront en lumière le terroir et ses produits emblématiques :

- **La Confiserie Despinoy** : artisan confiseur, "créateur" de la célèbre Bêtise de Cambrai.
- **La Brasserie Saint-Germain** : brasserie artisanale de l'Artois.
- **La Brasserie la Choulette** : brasserie artisanale du Nord basée à Hordain, détient le prix d'Excellence 2023 du Concours Général Agricole.
- **La Brasserie Duyck - Jenlain** : brasserie du Nord qui produit la gamme des bières Jenlain.
- **Les 3 Brasseurs** : fer de lance de la brasserie artisanale depuis 1986.

• **La Conserverie Saint-Christophe** : conserverie artisanale située à Argoules dans la Somme qui produit des spécialités de terrines dont le fameux potjevleesh.

• **ODG de l'AOP Maroilles** : les producteurs de Maroilles seront présents toute la semaine pour faire déguster "le plus fin des fromages forts", le fromage emblématique des Hauts-de-France.

• **Bienvenue à la ferme Hauts-de-France** : propose des produits fermiers et un accueil à la ferme.

• **Touquet Savour** : coopérative de producteurs de pomme de terre située dans la Somme, Touquet Savour sera présent pour valoriser la pomme de terre Pompadour Label Rouge.



La Journée Hauts-de-France

La journée Institutionnelle de la Région Hauts-de-France aura lieu le **mardi 28 février 2023**.

Le programme de la Journée Hauts-de-France :

- **11h00 : Signature officielle du Plan de développement de l'Agriculture Biologique 2023-2027.** La filière bio occupe une place de choix sur le Salon mais aussi dans la politique régionale des Hauts-de-France.
- 11h30 : Rencontre organisée avec les exposants sur le stand régional.
- 12h00 : Inauguration du stand de la Région Hauts-de-France en présence de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, Marie-Sophie Lesne, Vice-présidente en charge de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Pêche, Laurent Degenne, Président de la Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France et Olivier Leprêtre, Président du Comité régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Hauts-de-France.
- **12h45 : lancement officiel de l'année Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023** par Daniel Fasquelle, Conseiller régional délégué au Tourisme et Président de Hauts-de-France Tourisme.

Des démonstrations culinaires seront proposées avec Alexandre Gauthier et des chefs ambassadeurs de la région. Un plateau de fromages locaux sera présenté par les crémiers-fromagers à cette occasion. Une sélection d'une cinquantaine de fromages sera faite parmi les 600 variétés fromagères qui font des Hauts-de-France la plus importante région française en nombre de variétés. Le plateau présentera ainsi des produits emblématiques de la gastronomie des Hauts-de-France tels que le célèbre Maroilles AOP.

Les produits de nos agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et professionnels de la filière agroalimentaire de la région seront mis à l'honneur.

Des animations tout au long du salon sur le stand Hauts-de-France

Des chefs cuisiniers pour faire découvrir le patrimoine gastronomique des Hauts-de-France

Pour animer cette semaine dédiée à la promotion de la politique régionale agricole, au soutien à l'approvisionnement et à la consommation locale et à la valorisation des initiatives locales, la Région prévoit la présence d'une trentaine de cuisiniers. Des chefs installés, des professeurs de cuisine et des chefs de restauration collective se relayeront pendant la semaine pour faire découvrir des menus-signature exceptionnels et représentatifs des Hauts-de-France. Pour les accompagner, des étudiants de 5 lycées hôteliers de tous les départements des Hauts-de-France seront présents pour cuisiner aux côtés de ces chefs professionnels. Ils pourront ainsi être mis en situation le temps d'une journée, mais aussi échanger et apprendre avec des professionnels.



Participation des lycées hôteliers sur le stand de la Région Hauts-de-France

Lundi 27 février

- **Lycée La Hotoie** (Amiens, Somme) - avec le chef Sébastien Porquet,

Mardi 28 février - Journée Hauts-de-France

- **Lycée Charles De Gaulle** (Compiègne, Oise) - avec le chef Thomas Lefebvre,

Mercredi 1^{er} mars

- **Lycée Le Touquet** (Le Touquet, Pas-de-Calais) - avec le chef Maëllie Poynard,

Jeudi 2 mars

- **Lycée Le Corbusier** (Soissons, Aisne) - avec le chef Lucas Vannier,

Vendredi 3 mars

- **Lycée Jessé de Forest** (Avesnes-sur-Helpe, Nord) - avec le chef Julien Zyndler

La filière des produits aquatiques et le bio à l'honneur

La qualité des Hauts-de-France, les productions d'excellence sous signes d'origine et de qualité, la richesse des produits de la mer, la saveur des produits bio, bons pour la santé, l'environnement et notre économie locale seront à retrouver sur le stand Hauts-de-France.

Le stand accueillera les marins pêcheurs qui feront leur retour pour présenter leur filière. Egalement, le travail des producteurs bio sera mis en avant avec la présentation d'un ou plusieurs produits bio par jour.

Côté pêche, des produits tels que l'araignée de mer, la limande sole, la vive, les crevettes Label Rouge, les moules, d'élevage ou sauvages, le grondin camard, les Coquilles Saint-Jacques Label Rouge, le Lieu Noir label MSC ou encore le hareng Label MSC et Saurisserie seront mis à l'honneur.

Pour les produits bio, outre les produits laitiers, les fruits et légumes et les oeufs, de nombreux autres produits bio phares des Hauts-de-France seront représentés chaque jour. Pour la viande, les volailles de Licques IGP Label rouge, du boeuf, du porc et du cochon des Géants Label Rouge seront présentés. Côté légumes, lingots du Nord IGP Label Rouge, Flageolets verts, pois chiche, lentilles, légumineuses, endives, haricots de Soissons moutarde, Pommes de terre Label Rouge seront mis à l'honneur. D'autres produits bio seront également mis en avant tels que le Maroilles AOP, le kombucha, l'ail fumé d'Arleux, le Miel de Tilleul de Picardie.

Des animations sur les accords entre mets et boissons seront assurés par un sommelier durant toute la semaine de l'événement. Enfin, l'animateur Fabien Willem sera présent pour animer le stand avec l'organisation de quizz, et la présentation du patrimoine touristique et gastronomique des Hauts-de-France.

Régate Leg, la vache blanc bleu égérie du stand Hauts-de-France

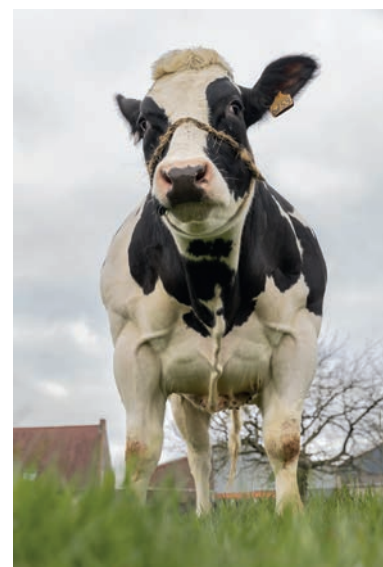
Régate est une vache blanc bleu qui vit à Morbecque, dans le Nord. Cette génisse se caractérise par sa forte musculature.

Poids : 700 kilos

- Age : 2 ans et demi
- Palmarès : Régate a déjà remporté des prix notamment à Steenvoorde et à Terres en Fête

Régate sera présentée au concours du Salon International de l'Agriculture 2023 et sera jugée sur ses critères de taille, de musculature et de finesse de peau.

L'éleveur de régate a repris l'exploitation familiale de 68 hectares en 2015. En 2023, ce sont 120 bêtes qui font partie de l'exploitation avec 40 vêlages par an. Les vaches sont nourries par les pâtures, de l'épeautre, du maïs, etc.



© Michael Lachant



Un plateau Télé sur le stand régional

Pour la deuxième année consécutive, la Région créera l'événement en proposant une formule à la fois en présentiel avec ses traditionnelles animations et dégustations, et numérique pour ceux qui ne pourront se déplacer. Le public pourra retrouver le Salon International de l'Agriculture et suivre ce rendez-vous incontournable et ses temps forts grâce au plateau télé de la Région Hauts-de-France.

Des rencontres avec les éleveurs, producteurs, artisans et pêcheurs des Hauts-de-France sont prévues pour la retransmission de cette édition, ainsi que des présentations de produits régionaux. Des focus sur l'Agriculture Biologique et le label Région Européenne de la Gastronomie viendront compléter le programme.

Le plateau Télé sera animé par Fabien Willem, animateur incontournable de la Région Hauts-de-France qui mettra en lumière l'agriculture et la pêche en Hauts-de-France, les acteurs qui contribuent au rayonnement de la région au quotidien.

Le plateau télé est à retrouver du 27 février au 3 mars sur :

- La Chaîne YouTube de la Région Hauts-de-France : www.youtube.com/RégionHautsdeFrance
- Le site Internet dédié : salonagriculture.hautsdefran



Les temps forts de la Région Hauts-de-France au Salon International de l'Agriculture 2023

Signature du plan de développement de l'Agriculture Biologique 2023-2027 en Hauts-de-France : la Région poursuit son engagement

Signature officielle
Le mardi 28 février à 11h00 à l'occasion de la Journée Hauts-de-France
Paris Expo Porte de Versailles
Hall 3 - stand 3J 192

Depuis 5 ans et la mise en place de son premier plan bio 2017-2021, les Hauts-de-France s'investissent pour le développement de l'Agriculture Biologique (AB). Afin de poursuivre sur cette dynamique, la Région a lancé un nouveau Plan de développement de l'Agriculture Biologique en Hauts-de-France 2023-2027 à l'occasion de la séance plénière du 26 janvier 2023.

Un Plan de développement de l'Agriculture Biologique aux objectifs ambitieux



- Sécuriser et poursuivre la dynamique de développement des productions et surfaces bio, et atteindre en 2027 un doublement des surfaces bio régionales par rapport à 2021.

- Accompagner et structurer les filières bio régionales pour une meilleure rémunération des producteurs ;
- Doubler le nombre de territoires portant un projet de développement de la bio en 2027 ;
- Intensifier l'approvisionnement et la consommation de produits bio régionaux, et atteindre en 2027 au moins 20% de produits bio d'origine régionale dans la restauration collective ;
- Animer une stratégie de développement de la bio coordonnée, cohérente et visible ;

- Déployer des moyens financiers à la hauteur des objectifs fixés, dépendant des compétences dévolues par la loi et des disponibilités financières de chacun.

Développer l'agriculture biologique dans les Hauts-de-France

Le premier plan bio 2017-2021 avait pour but de développer les productions et les surfaces agricoles, les filières équitables, de former les producteurs au bio et de développer la consommation du bio sur le territoire.

Pour répondre à ces objectifs, des outils financiers importants ont été mobilisés. Au total, 9,5 millions d'euros ont été engagés pour la mise en oeuvre des outils et des actions du plan bio au service des bénéficiaires. Cet investissement a montré des résultats probants : entre 2017 et 2021, le rythme de conversion des surfaces agricole au bio a été de plus de 140 fermes par an et de plus de 18% de surface en moyenne par an. A titre d'exemple, les sites de production bio ont plus que doublé entre 2017 et 2020 pour des produits tels que le fromage de chèvre et le vin.

Le pilotage du projet est un franc succès, avec une stratégie globale et un engagement de nombreux partenaires. La Région compte poursuivre la dynamique collective exemplaire, et aller plus loin, en renforçant et adaptant le plan bio au contexte actuel.

Le bio dans les Hauts-de-France en 2021

1457 fermes régionales certifiées en bio
Soit **59 562 hectares** dédiés ou en conversion au bio
Soit **2,8 %** de la surface agricole utilisée régionale

Des espaces d'échanges privilégiés pour une meilleure coordination

Afin de réaliser le potentiel de développement important du bio en Hauts-de-France, les axes de progression du nouveau plan bio ont été clairement identifiés. Ainsi, au-delà des outils existants qui seront renforcés, le plan de développement de l'Agriculture Biologique en Hauts-de-France 2023-2027 possède comme nouveautés des objectifs chiffrés fixés à horizon 2027 afin de se donner un cap. Pour une meilleure coordination entre les acteurs du territoire, l'accompagnement et la structuration des filières régionales se voient renforcés avec la mise en place de Comités de Concertation des Filières bio, espaces d'échanges privilégiés de l'amont à l'aval. La gouvernance du plan bio est améliorée avec l'intégration des territoires dans le cadre d'une rencontre annuelle à un niveau politique. Un plan de communication sera mis en place avec une attention particulière auprès du consommateur, afin de promouvoir la consommation de produits bio.

L'agriculture biologique comme réponse aux défis alimentaires et sociétaux

L'agriculture biologique est reconnue pour son impact positif sur la santé et l'environnement. Elle représente un axe de progression incontournable dans la réalisation des objectifs de transition agroalimentaire voulues par la France et l'Europe. Dans le cadre du Plan Stratégique National Français et du Pacte Vert Européen, les ambitions de développement des surfaces agricoles sont respectivement de l'ordre de 18% en 2027 et de 25% en 2030.

Au niveau régional, le développement de l'agriculture biologique permettra d'améliorer le potentiel agroindustriel de la région, en lui donnant les moyens de répondre aux défis du XXIème siècle. Les secteurs de l'emploi agricole et industriel, la capacité de résilience du système alimentaire des Hauts-de-France ainsi que l'environnement en sortent bénéficiaires.



© Philippe Dapvrit

« Nous gardons une ambition forte. Nous sommes forts aujourd'hui de la gouvernance et du travail accompli en commun par toutes les structures autrefois concurrentes et c'est le point fort de notre plan bio initial. Nous nous battons à ce jour pour la pérennité des exploitations converties pour ne pas perdre le capital humain et l'argent public

qui a été investi pendant toutes ces années et pour convertir ces exploitations à l'agriculture bio » précise Marie-Sophie Lesne, Vice-Présidente en charge de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Pêche.



Edito de Daniel Fasquelle, Conseiller régional délégué au Tourisme, Président de Hauts-de-France Tourisme

Les Hauts-de-France, sont fiers d'être en 2023, la première région française labellisée Région Européenne de la Gastronomie.

C'est une récompense qui honore les habitants de notre belle région et tous les professionnels du tourisme et de l'alimentation. Ils œuvrent tous les jours à apporter aux habitants et aux visiteurs des Hauts-de-France des produits locaux

d'une grande qualité, en respectant les gestes et la tradition, tout en innovant et en proposant des expériences nouvelles.

Révéler l'identité culinaire des Hauts-de-France, c'est l'objectif de Hauts-de-France, Région Européenne de la Gastronomie 2023.

Ce label est une opportunité de renforcer l'attractivité touristique des Hauts-de-France.

Nous voulons donner à voir et à vivre l'exceptionnelle richesse de nos terroirs, de nos savoir-faire de notre patrimoine, partager l'authenticité de notre culture culinaire.

La gastronomie est aujourd'hui un moteur de choix prioritaire d'une destination touristique. Nous avons de très nombreux atouts à faire valoir et nous voulons que ça se sache !

2023 sera aussi l'occasion pour nos visiteurs de découvrir ce qui fait que l'on se sent bien chez nous : la convivialité, la générosité et la sincérité de notre cuisine et de nos habitants. Ces valeurs auxquelles nous tenons tant et qui font déjà notre popularité.

La labellisation Hauts-de-France, Région Européenne de la Gastronomie 2023 a déjà généré de multiples initiatives dans les territoires des Hauts-de-France, fait bouger des lignes, mobilisé un grand nombre d'acteurs parties-prenantes.

Ensemble, nous voulons générer des expériences et de l'émotion, susciter des vocations et renforcer l'attractivité des métiers de l'hôtellerie-restauration, favoriser les rencontres, les échanges, éduquer à une alimentation saine, équilibrée et durable et accélérer les mutations du secteur pour répondre aux nouvelles attentes des clientèles.

Révéler notre gastronomie, sublimer notre identité, c'est positionner les Hauts-de-France comme un vrai choix de destination.

Goûtez la générosité naturelle des Hauts-de-France !

Daniel Fasquelle

Président de Hauts-de-France Tourisme,
Conseiller régional délégué au Tourisme



Le lancement de Région Européenne de la Gastronomie, mettre à l'honneur la gastronomie des Hauts-de-France



La région Hauts-de-France a obtenu le label Région Européenne de la Gastronomie 2023 et est ainsi devenue la première région française à être labellisée. En 2023, la gastronomie des Hauts-de-France sera mise à l'honneur à travers une foule d'événements accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire. Mais il s'agira surtout, à l'issue de cette année, de révéler l'identité culinaire des Hauts-de-France, grâce à la participation des habitants, mais aussi des chefs, producteurs,

Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023, un label qui rend fier

Les Hauts-de-France ont obtenu ce label grâce à une démarche collective portée par la Région Hauts-de-France et le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Tourisme et Innovation (CMQeTI), et développée avec les ambassadeurs (chefs, producteurs, artisans, collectivités, entreprises, etc). Alexandre Gauthier, Chef emblématique du restaurant La Grenouillère 2* en est le parrain.



Ce label doit permettre de développer le tourisme et l'attractivité des Hauts-de-France à travers une année rythmée par des événements uniques, populaires et fédérateurs (fêtes, marchés, tablées, visites, salons, rencontres). Tous les acteurs de la gastronomie des Hauts-de-France, habitants, entreprises, associations, structures publiques, indépendants et visiteurs, seront mobilisés et invités à explorer la diversité de ce territoire aux richesses insoupçonnées.

artisans, entreprises, collectivités, associations, etc.

La Journée Hauts-de-France prévue le 28 février sur le Salon International de l'Agriculture 2023 sera notamment marquée par le lancement officiel de Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie, en présence de Xavier Bertrand et Daniel Fasquelle.

Une grande enquête auprès des habitants sur les recettes et produits emblématiques de la région

Afin de mieux définir la gastronomie des Hauts-de-France et (re)découvrir son patrimoine culinaire populaire, la Région lance une grande enquête régionale sur les recettes et produits emblématiques des Hauts-de-France. Cette première étape de Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023 permettra de révéler l'identité culinaire de notre territoire, de renforcer la fierté des habitants en prenant conscience de la richesse et de la diversité de sa gastronomie. Les Hauts-de-France sont un vaste territoire qui se nourrit des différents produits emblématiques : la bière, l'endive, le maroilles, le poisson, la betterave, la pomme de terre, les pommes, les gaufres, le champagne. Ces derniers contribuent ainsi à dessiner l'identité culinaire des Hauts-de-France et ainsi révéler la singularité et la richesse de notre région. Les habitants de la région sont invités à indiquer les produits et les plats qui caractérisent les Hauts-de-France. La gastronomie des Hauts-de-France étant l'essence même de ses habitants, il est nécessaire d'obtenir un maximum de contributions. Plus forte sera la participation, plus juste et plus complète en sera la restitution qui apparaîtra dans le livre sur le patrimoine culinaire des Hauts-de-France édité fin 2023. L'enquête est ouverte jusqu'au mercredi 15 mars 2023.

Pour répondre à l'enquête :

<https://www.hautsdefrance.fr/enquete-regionale-sur-les-recettes-et-produits-emblematisques-des-hauts-de-france/>

La Cuisinerie, la collecte des recettes de famille des Hauts-de-France

Cette grande enquête régionale auprès des habitants de la région permet également aux habitants de mentionner une recette typique des Hauts-de-France, autrement dit, les recettes de « grand-mère ». Cela permettra au chef Alexandre Gauthier, parrain de la démarche Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023, de collecter ces carnets de recettes

pour un projet intitulé « La Cuisinerie ». Appuyé par une démarche scientifique en lien avec les archives départementales et le laboratoire de recherche InRenT, ce projet a pour vocation de préserver et valoriser l'héritage culinaire des Hauts-de-France. Il est important que chacun se mobilise pour retrouver ces carnets avant qu'ils ne disparaissent. A terme, l'ambition est d'ouvrir la collecte à d'autres régions de France, et de créer dans les Hauts-de-France un Conservatoire national des recettes populaires.

Le jeu culinaire des 4 saisons

La Région, en partenariat avec La Voix du Nord et Le Courrier Picard, va lancer un jeu concours de recettes ouvert à tous les habitants des Hauts-de-France.

Le principe est simple : réaliser une recette complète avec des ingrédients de saison provenant de la région et en poster la photo. Le premier concours débutera le 20 mars, au tout début du printemps.

Pendant 3 semaines, les candidats pourront déposer une photo accompagnée de sa recette qui sera soumise au vote des internautes. A chaque saison, les candidats des 5 recettes ayant récolté le plus de suffrages gagneront un très beau panier garni. Ensuite, ces 5 recettes seront soumises au jury de 4 chefs ambassadeurs REG 2023 participant au projet. Le lauréat de chaque saison aura l'honneur de passer à la télé pour venir réaliser sa recette en présence d'un chef et de partager son plat avec 5 votants tirés au sort. Enfin, un livre à paraître fin 2023 rassemblera les meilleures recettes des habitants des Hauts-de-France issues des 4 saisons du jeu.

Une année séquencée en trois étapes : proclamation, célébration et révélation

Le label Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023 a été décliné en 3 étapes clés, dont la première est constituée par la grande enquête régionale auprès des habitants, de janvier à février.

La seconde étape se déroulera quant à elle de mars à octobre autour du thème de la célébration. Durant toute cette période, les Hauts-de-France vivront aux couleurs de Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023 et de nombreux événements seront organisés sur le territoire. Ils ont pour mission de fédérer les habitants des Hauts-de-France autour

de ces nombreuses festivités uniques et populaires qui leur seront destinées.

La dernière étape de cette année exceptionnelle se déroulera à partir du mois de novembre. Il s'agira ainsi de révéler l'identité culinaire des Hauts-de-France

grâce aux nombreuses initiatives portées tout au long de l'année 2023 telles que le projet de la Cuisinerie. La Région Hauts-de-France, le CMQeTI et les partenaires ont l'intention de concrétiser et pérenniser dans le temps ce travail réalisé avec les habitants et toutes les parties prenantes.

Pour plus d'informations :
<https://gastronomy.hautsdefrance.fr>



Une future Cité de la Bière pour promouvoir le tourisme brassicole

Production emblématique des Hauts-de-France, la bière est inscrite au Patrimoine de la culture et de la gastronomie française depuis juin 2014. Boisson réputée des Hauts-de-France, la bière et le tourisme brassicole représentent une réelle opportunité de développement et de rayonnement pour la région. La bière s'inscrit également dans la continuité du label Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie 2023.

Proposer une expérience complète

La future Cité de la Bière aura 3 vocations essentielles :

- En premier lieu, elle doit être en capacité d'accueillir des évènements ;
- Elle proposera un parcours scénographique ludico/culturel sur la bière (la découverte de la fabrication étant considérée comme réservée aux brasseries proposant des visites) ;
- De plus, elle devra offrir un espace de dégustation et une boutique avec une cave des bières régionales ;
- Enfin, elle aura pour objectif de promouvoir « l'expérience bière » en Hauts-de-France en valorisant les possibilités de visites chez les acteurs de la filière.

Le projet devra intégrer les grandes orientations du projet régional rev3.

Afin de structurer davantage l'offre touristique brassicole, l'implantation d'une Cité de la Bière a pour objectif d'être un moteur de ce développement touristique. Il doit s'agir d'un lieu expérientiel, dédié à la célébration de la culture bière des Hauts-de-France, laquelle est intimement liée aux valeurs de convivialité, de générosité, d'hospitalité et d'authenticité chères aux habitants de la région. Elle se veut immersive et vivante.

Le tourisme brassicole et notamment les visites de brasseries sont encore peu développées en Hauts-de-France, comparativement à d'autres régions européennes comme la Flandre belge. Néanmoins, des événements autour de la bière revendiquent une affluence croissante à chaque édition comme la FIBA de Sainte-Marie-Cappel ou le BAL à Lille. Des investissements de plus en plus conséquents sont consentis.

Les Hauts-de-France, terre de brasseurs

Forte de ses 199 brasseries (+9% entre 2019 et 2020), l'activité brassicole en Hauts-de-France représentait 1 000 emplois directs en 2020. Avec 7,5 millions d'hectolitres de bière produits, soit 35 % de la production nationale, la région Hauts-de-France est la 2^{ème} région brassicole de France en volume. La concurrence d'autres régions incite les Hauts-de-France, région historique de production brassicole à asseoir sa position émergente mais néanmoins dominante.

Produit régional reconnu comme identitaire des Hauts-de-France, la bière véhicule l'image de convivialité, de partage, de qualité et d'authenticité propre à la région. Les Hauts-de-France sont le berceau de la seule bière de spécialité française, la bière de garde.



Consolider le rôle indispensable de l'agriculture en Hauts-de-France

Valoriser le métier d'agriculteur et l'image de l'agriculture des Hauts-de-France

Avec son agriculture diversifiée, son cycle de formations unique en France ou encore son temps d'avance sur le développement des agroressources, la Région Hauts-de-France s'affirme comme la première région agricole de France. L'agriculture de la région mobilise près de 130 000 emplois directs et indirects. Afin de faire face aux difficultés de recrutement dans le domaine agricole et para-agricole, la Région, en partenariat avec la Chambre d'agriculture régionale souhaite valoriser le métier d'agriculteur et l'image de l'agriculture des Hauts-de-France à travers le Hub Agri'Emploi.

Un secteur qui peine à recruter

En 2019, plusieurs réunions ont été organisées avec les filières agricoles. Les échanges ont mis en évidence des problématiques liées à l'emploi dans le domaine agricole et para-agricole et notamment un manque de saisonniers. Plusieurs causes ont été identifiées telles que le contexte pandémique, la pluralité des métiers dans le secteur, les difficultés de mobilité dans les territoires ruraux, la précarité des emplois du secteur (CDD, temps partiels), le manque d'attractivité du secteur, etc. Toutes ces raisons mettent en difficulté les agriculteurs et leurs récoltes.

Afin de faire face à ces difficultés de recrutement, la Région, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France et une dizaine d'autres acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ont ainsi mis en place le Hub Agri'Emploi.

Le Hub Agri'Emploi, un centre-ressources, lieu d'échange et de concertation

Le Hub Agri'Emploi est un centre-ressources, un lieu

d'échange et de concertation qui permet de mettre en relation les entreprises et les acteurs de la formation et de l'emploi, afin de coordonner ensemble les actions. Ainsi, le collectif d'acteurs travaille en transversalité sur les questions liées à l'économie, la formation, l'emploi à travers 5 thématiques : l'attractivité des métiers et des formations, la formation, l'emploi et le recrutement, l'intégration, la fidélisation et la sécurisation des parcours des salariés ainsi que l'innovation et la prospective afin de s'adapter aux évolutions technologiques.

Ce Hub Agri'Emploi vise à soutenir le développement de la politique de l'emploi agricole sur la région et ses différents territoires. Il permet aussi de multiplier les



© Dominique Bokalo

actions et mettre en adéquation l'offre et la demande en matière d'emploi agricole. Le Hub Agri'Emploi a également vocation à renforcer l'accompagnement des demandes d'emploi, des jeunes et des salariés en reconversion mais aussi l'accompagnement des entreprises en facilitant leurs démarches de recrutement.

Deux guides de l'emploi agricole

Deux guides de l'emploi agricole ont été élaborés : « Des métiers qui m'attirent » et « Le guide du recruteur ». Ces guides non exhaustifs, élaborés avec les partenaires du Hub Agri'Emploi, regroupent des dispositifs et sites Internet pour :

- Aider les jeunes en orientation, leurs parents, les personnes en recherche d'emploi ou en

reconversion à accéder au monde agricole et à ses métiers ;

- S'orienter, se former et trouver un emploi dans les secteurs agricole et para-agricole ;

- Outiller les prescripteurs de l'emploi pour mieux informer et orienter les publics ;

- Aider les exploitants et responsables d'entreprises agricoles et para-agricoles à se former et à recruter

Les membres du collectif Hub Agri'Emploi :

- **Région Hauts-de-France,**
- **Chambre d'agriculture Hauts-de-France**
- **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)
- **Jeunes Agriculteurs**
- **GEIQ 3A**
- **ANEFA** (Association Nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture)
- **APECITA** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement)
- **OCAPIAT** (Opérateur de Compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires)
- **VIVEA**
- **FRSEA** (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles)
- **UNEP** (Union Nationale des Entreprises du Paysage)
- **Pôle emploi**
- **AREFIE** (Association Régionale des Élus pour la Formation, l'Insertion et l'Emploi)
- **DREETS** (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)



Soutenir le développement des exploitations et la professionnalisation des agriculteurs

L'agriculture est confrontée au vieillissement de la population des chefs d'exploitation et à une diminution du nombre de candidats à l'installation. En moyenne, 1 000 agriculteurs cèdent chaque année leur outil de travail pour prendre leur retraite. Le renouvellement des générations en agriculture en Hauts-de-France est un enjeu crucial pour le développement agricole et donc agroalimentaire de la région. Face à ce constat, il est nécessaire que les acteurs s'investissent afin de soutenir le développement des exploitations et la professionnalisation des agriculteurs, et ainsi maintenir la richesse de notre agriculture. La Région Hauts-de-France a inscrit cette priorité depuis 2017 dans sa stratégie agricole régionale et dispose d'une politique ambitieuse en matière de renouvellement des générations.

Accompagner les jeunes agriculteurs des Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France est l'une des premières régions agricoles de France et également l'une des plus jeunes. Afin d'accompagner les jeunes agriculteurs et ainsi préserver le modèle d'exploitation familial qui fait l'identité de notre agriculture régionale et nationale, la Région s'est fixé comme objectif d'encourager les jeunes à s'installer au sein d'une exploitation agricole. En effet, un accompagnement financier et technique leur permettrait de construire des projets innovants et qualifiés qui assurent leur rémunération, la production de valeur et la création d'emplois dans les territoires. Pour les accompagner dans leurs projets, différentes aides ont été mises en place.

En Hauts-de-France, les projets d'installation peuvent bénéficier de trois aides directes :

- **La Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA)**, depuis 2014, ce sont 2 100 dossiers jeunes agriculteurs qui ont pu bénéficier de cette aide pour un montant global de subventions de 26,6 millions d'€, avec une aide moyenne de 25 456€ par bénéficiaire.

- **L'aide régionale spécifique à l'installation (ARSI)** a été mise en place fin 2019 avec une enveloppe annuelle de 600 000€ par an. Elle a bénéficié à 100 nouveaux installés. Cette aide (de 9 000€ ou 12 000€) est un outil efficace, complémentaire avec la DJA. L'objectif est d'accompagner 60 installations chaque année.

Enfin, dans la plupart des aides directes régionales et du FEADER, les jeunes agriculteurs sont prioritaires et bénéficient de plafonds et de taux bonifiés.

Enfin, dans la plupart des aides directes régionales et du FEADER, les jeunes agriculteurs sont prioritaires et bénéficient de plafonds et de taux bonifiés.

Des Etats régionaux du renouvellement des générations pour faire le point et dessiner des perspectives d'avenir

Afin de maintenir la richesse de notre agriculture, la Région Hauts-de-France a organisé des Etats régionaux à ce sujet en juillet 2022 afin d'échanger avec tous les acteurs pour aller plus loin et installer de nouveaux agriculteurs pour l'avenir. Cette journée a permis de faire un point sur les différents accompagnements proposés par la Région et de prendre du recul sur les besoins nécessaires. Les thématiques liées à la transmission, au foncier et à l'accompagnement des porteurs de projets ont également été abordées.

Globalement, de grands axes de travail sont ressortis de ces échanges comme le fait pour un jeune agriculteur de pouvoir tester son activité et découvrir le fonctionnement de l'exploitation en lien avec le cédant à travers des stages. Il était également



© Michaël Lachant

question d'améliorer la communication autour du foncier qui reste un sujet complexe, ou encore de sensibiliser davantage les cédants et les accompagner à travers la médiation et le dialogue par exemple. Les acteurs ont également proposé d'intégrer plus spécifiquement l'aspect humain dans l'accompagnement et le collectif.

Ces Etats régionaux ont également mis en avant la nécessité de travailler avec les territoires afin de les sensibiliser sur le sujet de la transmission pour construire et améliorer les politiques régionales et territoriales dans ce domaine.

Toutes ces propositions ont été entendues par la Région et doivent être évoquées avec les partenaires afin d'améliorer les politiques d'accompagnement de transmission et d'installation des agriculteurs.

La Région soutient les structures régionales

En plus de soutenir l'installation des jeunes agriculteurs, la Région propose un plan d'action régionale de 1,1 million d'euros par an, qui se décline à travers quatre outils :

- **Les points Accueil Installation Transmission (PAIT)** coordonnés par la Chambre d'agriculture. Il est cofinancé avec l'Etat pour un budget annuel

régional de 290 000€. Il accueille et oriente plus de 1 000 personnes par an.

- **Le plan Activ'fon installation** adopté en 2018 constitue un accompagnement renforcé des porteurs de projets, des cédants, et certains jeunes installés. Il donne accès à des formations spécialisées qui réunissent près de 600 participants par an. Il mobilise un budget annuel d'environ 430 000€.

- **Le nouveau Programme Régional pour la Création et la Transmission en Agriculture (PRCTA)** vise à faciliter les projets d'installation et de transmission à travers l'accompagnement à la recherche de foncier, une exploitation test en installation et l'accompagnement vers les prêts d'honneur. Il mobilise un budget annuel d'environ 353 000€ en partenariat avec quatre associations et la SAFER. Plus de 100 agriculteurs et une vingtaine de territoires ont été accompagnés.

- **Pour l'accès au foncier**, la convention avec la SAFER a été élargie à l'ensemble des Hauts-de-France en 2019, 300 000€ ont été engagés pour une période 2019-2023. L'objectif est de soutenir au moins 15 installations sur cette période.



Valoriser les productions agricoles des Hauts-de-France

Avec plus de 26 000 exploitations agricoles, les Hauts-de-France sont un acteur majeur de l'agriculture française. L'économie agricole et agroalimentaire représente 6% de la richesse des Hauts-de-France pour 128 650 actifs. La Région Hauts-de-France se transforme et a souhaité placer l'approvisionnement local comme l'une des priorités inscrites dans la stratégie agricole régionale, aux côtés du renouvellement des générations et de l'élevage notamment.

Accompagner les jeunes agriculteurs des Hauts-de-France

En juillet 2022, la Région a organisé les Etats régionaux de l'approvisionnement local afin de soutenir et pérenniser l'agriculture régionale, en présence de l'Etat, la Chambre d'Agriculture, les représentants des collectivités territoriales, les interprofessions, les coopératives agricoles, les entreprises de l'agro-alimentaire, les acteurs de la grande distribution, ainsi que de nombreux producteurs régionaux. La mobilisation de toute la filière autour de cet événement a permis d'échanger et faire remonter les grandes préoccupations autour de l'approvisionnement local telles que l'inflation et le changement climatique.

Débats et ateliers de travail thématiques en présence des acteurs de toute la filière ont mis en évidence cinq grands axes :

- **Une meilleure communication** : entre les filières, ainsi qu'avec les acteurs de la distribution mais également le consommateur,
- **Un renforcement des filières et des PME** : en accentuant la mobilisation de la Région vis-à-vis du soutien à la structuration des filières, pour les aider à se fédérer, ainsi qu'aux PME, pour les aider à passer des tailles critiques permettant de répondre à la demande des consommateurs.
- **Un besoin de formation des acteurs** : la formation des acteurs a été mise en évidence comme une autre piste essentielle, notamment afin d'améliorer le sourcing, clé de voûte d'une contractualisation

accrue entre producteurs et distributeurs.

- **Un besoin de partage des enjeux** : mieux communiquer sur les enjeux auxquels font face les filières (climat, difficultés de recrutement de la main d'oeuvre, valorisation des productions)
- **Un besoin d'adaptation** : de la filière aux besoins du consommateur, dont les tendances de consommation évoluent très vite (baisse récente de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, de produits en circuit court).

Développer l'approvisionnement local pour tous, producteurs et consommateurs



© Philippe Dapvrit

La Région Hauts-de-France se transforme et souhaite encourager l'approvisionnement local dans une période où le besoin de souveraineté alimentaire est de plus en plus fort. A travers sa politique de soutien à l'approvisionnement local, elle cherche à rapprocher et mettre en relation le producteur du consommateur par le développement d'activités de transformation, de logistique et de la commercialisation, dans une logique de circuit de proximité. Cette politique possède deux leviers : **le soutien à la structuration de filières locales et la promotion des productions agricoles** auprès des transformateurs, distributeurs et consommateurs des Hauts de France.

Pour les producteurs, les enjeux de l'approvisionnement local sont notamment de diminuer la dépendance

aux achats extérieurs (engrais, aliments, énergie, etc) et d'essayer de moins subir la volatilité des prix et les politiques d'importation des pays. Producteurs et consommateurs se rejoignent sur la nécessité de produire et consommer des produits de qualité plutôt qu'en quantité.

La Région Hauts-de-France s'est fixé un double objectif suite à ces Etats régionaux : réactualiser les politiques régionales en matière d'approvisionnement local au regard des demandes et besoins de la filière, mais aussi prendre acte des domaines d'action les plus urgents.

Des aides à l'ingénierie pour conseiller les agriculteurs

Afin de conseiller les agriculteurs, de structurer les filières, la Région accompagne financièrement différentes structures :

• La Chambre d'agriculture :

- Au titre de son **programme Business to Business**-BtoBreçoitunesubventionannuellede 632 000 euros. Il s'agit principalement d'actions de mise en relation entre l'amont et l'aval au sein de la filière agroalimentaire. De nombreuses actions portent sur les conseils aux acteurs de la restauration collective. Cela se traduit notamment par la priorité donnée aux produits régionaux dans les appels d'offres dans l'approvisionnement des cantines scolaires.

- Au titre de son **programme Business to Consumer** - BtoC reçoit une subvention annuelle de 561 000 euros. Il y a par exemple des activités commerciales pour toucher les particuliers dont les actions de promotion des deux marques collectives régionales : Saveurs en'Or et Terroirs Hauts-de-France.

• Les **programmes d'activités des structures partenaires du plan de développement de l'agriculture biologique et du plan d'actions pour le développement des filières** sous système de qualité portent également des actions qui s'inscrivent dans cet objectif d'approvisionnement local :

- Le **plan de développement de l'agriculture biologique**, adopté en 2018 et renouvelé pour 5 ans jusqu'en 2027. Il est copiloté par la Région et l'Etat et rassemble 13 partenaires mobilisés pour accompagner le développement du bio en région. Le budget annuel alloué par la Région en fonctionnement est de 1 M€ et permet de financer notamment le Point Accueil

Bio (PAB), l'Observatoire Régional de l'AB, l'accompagnement des filières et territoires.

- Le **plan d'actions pour le développement des filières sous-systèmes de qualité**, adopté en 2019, a vocation à proposer des partenariats et des actions pour accompagner la structuration des filières SIQO dynamiques et rémunératrices, en particulier pour que les objectifs fixés par la Loi EGALIM soient atteints grâce à l'utilisation de produits SIQO régionaux. Il mobilise un budget annuel en fonctionnement d'environ 400 000 €. Depuis 2020, il a permis une progression importante du nombre d'opérateurs engagés en label rouge en viande bovine, l'obtention d'un nouveau label rouge en viande porcine ainsi que des avancées importantes de la procédure de reconnaissance pour le Haricot de Soissons et le Miel de tilleul de Picardie.

La Région engagée pour le « manger local » auprès des établissements de restauration collective



© Dominique Bokalo

La Région Hauts-de-France souhaite également développer l'approvisionnement local, notamment en bio afin que les habitants de la région consomment le plus local possible. Cela passe notamment par la restauration collective dans les lycées des Hauts-de-France. C'est pourquoi plus d'un lycée de la région sur deux est désormais engagé dans la dynamique « **je mange local** ». Le taux moyen d'approvisionnement local dans les lycées de la Région atteint désormais les **22%**, dont 2,4% de bio. Un mouvement qui a notamment contribué à multiplier par trois la vente de produits locaux laitiers et à faire progresser de 126% le chiffre d'affaire en viande et charcuteries régionales depuis 2017.

Ce sont **plus de 10,3 millions d'euros de chiffre d'affaires** qui ont été ramenés vers l'économie agricole et agroalimentaire régionale depuis le lancement de cette politique.



Développer la qualité et la diversification des productions

La Région Hauts-de-France soutient l'émergence et la structuration de filières régionales à forte valeur ajoutée à travers plusieurs dispositifs d'accompagnement. Elle promeut également le développement des signes officiels de qualité d'une part et d'autre part accompagne les projets de diversification, de valorisation des produits et les filières complémentaires à l'agriculture.

Fixer des objectifs clairs

Afin de développer la qualité et la diversification des productions, la Région s'est fixé plusieurs objectifs :

- Permettre à un maximum de producteurs de s'engager dans une démarche de qualité,
- Dynamiser les filières existantes en assurant des débouchés et en accompagnant la commercialisation,
- Améliorer la résilience des exploitations,
- Répondre aux attentes de la population en matière d'approvisionnement local, de tourisme rural, de pédagogie sur le monde agricole,
- Augmenter la Valeur ajoutée produite sur l'exploitation.

Des aides à la diversification pour les producteurs

Pour répondre aux attentes des producteurs, la Région Hauts-de-France a mis en place plusieurs dispositifs d'aides à la diversification afin de soutenir les producteurs dans le développement de l'offre. À travers ces aides, la Région agit pour stimuler l'offre en produits locaux.

- **Le Plan Activ'Ta Diversification**, lancé en 2018, finance les actions d'accompagnement en diversification des agriculteurs menées par la Chambre d'agriculture et des associations spécialisées. Cela représente un engagement de 550 000€ par an de la Région pour des actions autour de la vente en circuits courts et le développement d'accueil et de services.

La Chambre régionale d'agriculture a déployé un « Point Info Diversification » régional qui a notamment été financé dans le cadre du Plan Activ'Ta Diversification. Il est en capacité de communiquer sur l'ensemble des activités de diversification, mais également d'orienter les porteurs de projets.

- **Le Pass'Agri filières**, mis en place en 2019 et révisé en 2022, qui vise à soutenir les investissements spécifiques liés aux productions agricoles nouvelles ou à développer, liés à la transformation et à la commercialisation des produits issus de l'exploitation agricole et ceux liés à des activités d'accueil et de services à la ferme. Ce dispositif soutient les projets d'agriculteurs pour des investissements allant de 4 000€ à 30 000€ HT, avec un taux d'intervention compris entre 30 à 50% de dépenses éligibles.
- **L'appel à projets « Développement de la multifonctionnalité »**, cofinancé par les fonds européens (FEADER) pour lequel la Région soutient les projets de transformation et commercialisation des produits de la ferme ainsi que les activités innovantes d'accueil et de services à la ferme. Le taux d'intervention s'élève à 40%, pour des dépenses éligibles de 30 000€ à 300 000€. Pour la programmation FEADER 2023-2027, l'enveloppe dédiée aux projets de diversification sera portée à 18 millions d'euros sur 5 ans, dont 11 millions d'euros de fonds européens et 7 millions d'euros de crédits de la Région.
- **Le soutien aux projets de valorisation des productions agricoles et d'approvisionnement local (VPAAL)**, mis en place en 2018, il vise, en soutenant des projets portés par des collectivités, associations ou entreprises à :

- Valoriser les productions agricoles dans des filières locales (transformation, vente directe, etc.) ou des productions à forte valeur ajoutée (produits sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) dont produits bio, produits transformés),
- Diversifier les débouchés et les circuits de valorisation (circuits courts, grandes

et moyennes surfaces, commerces de proximité, métiers de bouche, industriels),

- **Le CAP FIL AGRI**, dispositif voté en janvier 2023, la démarche CAP FIL'AGRI « Contrats d'Appui aux Projets de Filières Agricoles » vise à accompagner les filières différenciantes, structurantes et/ou émergentes et à potentiel de développement aussi bien pour l'amont (production agricole) que pour l'aval (logistique, transformation, commercialisation) à l'échelle du territoire régional ou infrarégional.
- **L'avance remboursable**, révisée en 2019, complète ce panel d'aides en accordant une avance remboursable pour les projets de diversification à partir d'un montant d'investissement de 80 000€. Elle est accordée pour une durée maximum de 8 ans et un différé maximum de 3 ans.
- **L'appel à projets « Information et promotion des systèmes de qualité »** vise à accompagner les groupements de producteurs dans leurs actions de promotion à destination des consommateurs. Simplifié pour l'année 2022, il ne mobilise de fonds européens (FEADER).

Un engagement collectif autour du développement des protéines végétales et nouvelles sources de protéines

La Région Hauts-de-France, aux côtés des Régions Grand Est et Normandie a signé une convention de

partenariat afin de s'engager collectivement autour de la thématique des protéines : protéines végétales et nouvelles sources de protéines. Cette convention, signée en lien avec Bioeconomy For Change et Protéines France a pour objectif de faire de la France et notamment des trois Régions des leaders des protéines végétales, d'algues et d'insectes afin de répondre ensemble à ce défi mondial.

Pour la Région Hauts-de-France, le développement des protéines s'inscrit dans sa politique de développement de la Bioéconomie, afin de participer activement au développement de ces protéines. Elle soutient notamment des initiatives en faveur du développement de ces nouvelles sources de protéines mais aussi en faveur du développement de la filière.

Elle investit également dans des entreprises du secteur en soutenant leur implantation en Hauts-de-France, en finançant des projets de recherche et développement sur le sujet et en accompagnant le développement de ces nouvelles filières via des financements. Cet accompagnement est notamment possible grâce au panel d'outils financiers disponibles : France 2030 ou encore les fonds européens (FEADER, FEAMPA).



FEADER : accompagner la transition pour une agriculture plus résiliente

Dans le contexte national de décentralisation, l'autorité de gestion du FEADER 2014-2022 a été confiée aux Régions. La Région Hauts-de-France, 4^{ème} Région agricole de France, a fait le choix d'adapter ses outils toujours au plus près des besoins et évolutions des agriculteurs en menant de nombreuses concertations avec la profession tout au long de la programmation.

Pour le FEADER 2023-2027, les Régions deviennent autorités de gestion déléguées pour les mesures non-surfacières du second pilier et c'est l'Etat qui redevient l'unique interlocuteur de l'Union Européenne. Pour cette nouvelle programmation, la Région Hauts-de-France veillera à travailler avec les agriculteurs afin de les accompagner vers une agriculture plus résiliente.

FEADER 2014-2020 : des agriculteurs qui investissent et se modernisent



© Michaël Lachant

364 millions d'euros de fonds européens ont été investis en Hauts-de-France au titre du FEADER 2014-2020. Les mesures agricoles, forestières et transversales représentent un budget de 307 millions d'euros, soit 84% du budget 2014-2022. La Région a ainsi accompagné et soutenu les investissements des agriculteurs en cofinancement avec l'Europe au travers de différentes mesures telles que le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE).

Ces fonds européens ont permis d'amplifier l'investissement et la diversification des exploitations agricoles, véritable moteur pour une meilleure résilience. Le PCAE, principal outil d'investissement, a été mobilisé en priorité sur des projets favorisant la réduction des impacts environnementaux et le renforcement de l'autonomie des filières d'élevage et végétales. A titre d'exemples, ces financements ont permis d'investir dans des clôtures, abreuvoirs, bineuses, herbes, des robots de traite, ou encore de soutenir des projets de création de magasins fermiers, de distributeurs automatiques, de logements pour l'agritourisme, des bâtiments de stockage de pailles...

Le FEADER 2014-2022 en quelques chiffres :

- 364 millions d'euros de fonds européens attribués en Hauts-de-France :
 - 168 millions d'euros pour le Nord et le Pas-de-Calais
 - 196 millions d'euros pour l'Aisne, l'Oise et la Somme
- 307 millions d'euros dédiés uniquement à l'agriculture : mesures agricoles, forestières et transversales surfacières et non surfacières, soit 84% de la maquette 2014-2022

Exemples de mesures :

- PCAE : plus de 4 700 dossiers pour un montant total de 125 millions d'euros d'engagement financier dont 48 millions d'euros de contreparties régionales.
- DJA : 2 100 dossiers représentant près de 34 millions d'euros
- Les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) : 10 000 dossiers pour 61 millions d'euros
- Les mesures de Maintien à l'Agriculture Biologique (MAB) : 4 500 dossiers pour 31 millions d'euros

Lancement du FEADER 2023-2027 : travailler main dans la main avec les acteurs

L'enveloppe dédiée aux mesures non-surfaciques (second pilier) prévue dans les Hauts-de-France s'élève à 144,5 millions d'euros sur 5 ans, soit une augmentation de 16% comparée à la programmation précédente. La Région poursuivra ses mesures d'investissements auxquelles s'ajouteront 3 mesures agroenvironnementales pour le climat (MAEC), au premier rang desquelles la nouvelle MAEC « transition agroécologique ».

La priorité du FEADER 2023-2027 sera donnée au renouvellement des générations, à la modernisation et la résilience des exploitations, à l'adaptation et la lutte contre le changement climatique mais aussi au développement rural à travers le LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale).

Pour cette nouvelle programmation, la Région Hauts-de-France s'est appuyée sur de nombreuses concertations avec la profession afin de prendre en compte leurs besoins et leurs priorités. Elle s'engagera ainsi à soutenir fortement l'investissement productif des exploitations agricoles des Hauts-de-France.

« L'agriculture est une politique importante à la Région Hauts-de-France et le FEADER est au coeur du budget agricole. Les crédits européens, nécessaires et indispensables, viennent aider l'agriculture régionale à investir, pour se moderniser et se diversifier. Les chiffres satisfaisants de la programmation 2014-2022 nous poussent à poursuivre nos efforts pour encourager l'agriculture régionale et soutenir nos agriculteurs en restant au plus proche de leurs besoins et attentes. », Marie-Sophie Lesne, Vice-Présidente en charge de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Pêche.

Le FEADER 2023-2027 en quelques chiffres :

- 144,5 millions d'euros prévus sur 5 ans en Hauts-de-France, soit 28,9 millions d'euros par an

Exemples de mesures :

- PDJA 2023 - 2027 : 19 millions d'euros de l'Union Européenne pour un total de 31,7 millions d'euros de soutien public, soit une hausse de 36% par rapport à la programmation précédente
- Aide à l'investissement agricole et diversification 2023 – 2027 : 71,4 millions d'euros de l'Union Européenne pour un total de 119 millions d'euros de soutien public, soit une hausse de 25% par rapport à la programmation précédente
- MAEC : 6,8 millions d'euros
- LEADER : 34,2 millions d'euros au total, soit une hausse de 26% par rapport à la programmation précédente



Encourager les éleveurs régionaux

L'élevage est une priorité absolue pour la Région Hauts-de-France et représente une activité agricole fragile pour laquelle le nombre d'éleveurs diminue chaque année. Entre 2010 et 2020, les Hauts-de-France ont perdu 30% de leurs élevages. La Région a organisé en octobre 2022 les Etats régionaux de l'élevage. Ce temps fort a ainsi permis à la Région de rappeler à la filière l'importance du secteur, d'encourager les éleveurs et de les accompagner au mieux pour faire face aux difficultés rencontrées.

La filière élevage fragilisée



© Michaël Lachant

La filière élevage connaît une certaine fragilité depuis plusieurs années qui ne cesse de s'accroître. Ces difficultés sont notamment liées à la faiblesse des marges réalisées sur les productions animales, d'autant que les éleveurs dépendent plus ou moins aux intrants alimentaires et énergétiques. Le récent conflit russo-ukrainien et le contexte d'inflation généralisée fragilise davantage les filières agricoles : énergie, engrais, alimentation animale. En parallèle, le secteur est confronté à de nombreux défis tels que la juste rémunération des producteurs, le renouvellement des générations, ou encore la prise en compte des attentes sociétales en termes d'environnement et de bien-être animal. Les filières d'élevage se trouvent particulièrement impactées par cette

situation de crise aiguë. Il est donc nécessaire de trouver des solutions pour leur permettre de maintenir leurs activités actuellement impactées et d'améliorer leur autonomie.

Des Etats régionaux pour permettre à la filière d'échanger, d'avancer et d'être entendue

Organisés en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF) et l'Institut de l'élevage, les Etats régionaux de l'élevage ont permis d'aborder des thématiques telles que la résilience économique des exploitations, la transition agro-environnementale, l'attractivité du métier, la structuration des filières et la rémunération des éleveurs.

Cette journée prenait la forme d'une plénière sur l'avenir de l'élevage en région et d'ateliers autour de thématiques majeures pour la filière. Après ces échanges riches et constructifs pour la Région et les éleveurs, des pistes d'amélioration autour de la filière ont ainsi pu être dressées. Les axes suivants ont ainsi été évoqués afin d'améliorer les conditions de la filière élevage :



© Philippe Dapvrit

- Favoriser et faire vivre les synergies entre céréaliers et éleveurs,
- Donner les moyens aux éleveurs d'investir dans des équipements de stockage fourrager et leur permettre de gagner en autonomie alimentaire,
- Aide au maintien et à l'implantation de nouvelles prairies pour tous les agriculteurs. Les rendre accessible aux éleveurs,
- Accompagner les éleveurs à la transition agro-écologique,
- Fédérer les filières sur la question d'attractivité,
- Créer un audit « projet de vie » pour les éleveurs,
- Communiquer auprès du grand public, des potentiels éleveurs et sur les métiers de l'élevage,
- Accompagner l'émergence des collectifs : structurer les filières, mutualiser la logistique,
- Instaurer plus de dialogue entre les structures du monde agricole,
- Former les éleveurs et conseillers sur les pratiques d'adaptation.

La Région Hauts-de-France a bien pris en compte ces remontées du terrain et travaille actuellement pour intégrer ces pistes d'amélioration dans les différentes aides proposées : Programme Régional Elevage (PRE), plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations, etc.

Pour la Vice-Présidente Marie-Sophie Lesne, ces Etats régionaux lui ont également permis de remettre sur la table les grandes questions et de réfléchir collectivement à des dispositifs ou mesures permettant aux éleveurs de toujours mieux s'adapter aux grands défis climatiques, sociétaux et économiques de demain.

Des aides directes aux éleveurs

Pour faire face aux crises du secteur de l'élevage, pour prévenir des crises sanitaires ou de l'impact du changement climatique, la Région a mis en place à partir de 2016 plusieurs **dispositifs d'accompagnement et de solidarité**.

- **Le contrat de filière ovine** : mis en place en 2018, il se compose d'une aide forfaitaire pour l'achat de béliers et d'agnelles qualifiés dans un objectif d'amélioration de la performance génétique des élevages ovin, et d'une aide à l'achat de petit matériel spécifique à l'élevage ovin. Avec respectivement 109 et 132 bénéficiaires sur l'année 2021 et des enveloppes (consommées) de 80 000 € et 195 000 € consommées à hauteur de 73 520 € et 186 815,88 €, il existe un réel engouement pour cette aide en faveur des petits ruminants. Les enveloppes ont été reconduites pour 2022 et 2023
- **L'aide à la régénération des prairies (REGP)** : depuis fin 2020 et suite à l'épisode de sécheresse, la Région a aussi mis en place le dispositif « **aide à la régénération des prairies** », qui subventionne l'achat de semences, pour une enveloppe de **250 000€ par an**. Au 31 décembre 2022, elle avait été mobilisée à hauteur de 179 000 € pour bénéficier à 121 éleveurs. Considérant la variabilité des conditions climatiques et la forte demande s'opérant sur cette aide, le dispositif a été reconduit sur l'année 2023
- **Aides à la sécheresse** : en 2018 et 2020, la Région avait accompagné 934 éleveurs fortement impactés par la sécheresse pour plus de 2,3 millions d'€ de subventions (aide à l'achat d'aliments pouvant atteindre 3000 €)
- L'appel à projets annuel du **Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCEA) adossé au FEADER** reste le principal outil de soutien des investissements du secteur. En 2021, la seule mesure élevage a permis d'accompagner plus de 500 projets d'investissement d'éleveurs pour près de 30 M€.

Des aides aux structures d'accompagnement et de conseil

Des aides sont également proposées aux structures d'accompagnement et de conseil telles que le Programme Régional Elevage (PRE) et le programme Lait Bas Carbone.

- **Le Programme Régional Elevage (PRE)** : mis en place en 2018, il est le fruit des Etats généraux de 2016 et a été construit sur la base d'audits réalisés dans des élevages de la région, pour répondre au mieux aux enjeux de la filière. Il s'agit, en complément des aides individuelles, de développer l'accompagnement technique et économique des éleveurs et polyculteurs éleveurs. Le budget associé au programme en 2022 était de 528 000 € de subventions. La réalisation d'une enquête de satisfaction à destination des conseillers du programme a permis de mettre en évidence une satisfaction globale du programme corrélée à un besoin d'animation et de coordination plus vivantes et participatives. Depuis la fin d'année 2021, un travail est mené

avec l'ensemble des structures afin de permettre un renouvellement du programme basé sur son évaluation. Les Etats régionaux de l'élevage du 6 octobre 2022 ont notamment permis des échanges avec les acteurs.

• **Le programme Lait Bas Carbone** : mis en œuvre par l'interprofession laitière, appuyé par l'Institut de l'Élevage et de divers organismes. Ce projet consiste à apporter aux éleveurs et aux conseillers agricoles des formations, outils et méthodes pour appréhender la problématique « énergie, gaz à effet de serre et stockage carbone ». Les objectifs visent à réduire les émissions et de stocker plus de carbone dans les sols. Pour les exploitations les plus engagées, ces démarches de progrès permettent une réduction moyenne de plus de 15% d'émission CO₂ à l'échelle de l'atelier laitier et un volume de 570 T de CO₂ évité en moyenne par ferme laitière en Hauts-de-France. Cette aide régionale s'inscrit pleinement dans la dynamique rev3.

L'élevage en Hauts-de-France en quelques chiffres

- Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 14% pour passer de 27 500 à 23 500.
- Le nombre d'exploitations avec un atelier d'élevage a baissé de 30% en 10 ans :
 - 25% en bovins lait,
 - 28% en bovins viande,
 - 30% en porcins et volailles,
 - 54% en ovins, caprins et autres.
- Le nombre d'emplois en agriculture a connu une baisse de 12% entre 2010 et 2020 et est passé de 45 200 à 39 900 emplois temps plein agricoles.
- Le nombre d'exploitations régionales produisant de la viande bovine sous Label Rouge a été multiplié par 12 pour passer de 19 à plus de 200 éleveurs.



Plan Cheval 2023-2026 : la Région soutient la filière équine

Lors de la séance plénière du 17 novembre 2022, la Région Hauts-de-France a adopté le Plan stratégique de développement du rayonnement du cheval et de ses usages pour 2023-2026. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du premier plan cheval 2019-2022 et vise à consolider l'impact de la filière équine sur l'économie régionale et l'emploi, tout en poursuivant les efforts pour renforcer la dynamique émergente en termes de rayonnement du territoire.

Le bilan encourageant du Plan cheval 2019-2022



© Michaël Lachant

A l'attention d'une filière fragilisée depuis 2009 en raison de plusieurs facteurs tels que la crise sanitaire notamment, la Région Hauts-de-France avait décidé en 2019 de lancer un Plan stratégique volontariste de « développement et rayonnement du cheval et de ses usages 2019-2022 ». La mise en place d'aides spécifiques a permis de soutenir les investissements de la filière équine, la modernisation des hippodromes, l'organisation de concours d'élevage pour la valorisation de la filière équine, l'amélioration du débouillage des jeunes chevaux de sports et de courses, l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin et enfin, le plan de sauvegarde de nos deux races régionales.

Répondant à des attentes fortes de la profession, les dispositifs ont été mobilisés et ce sont plus de 650 dossiers qui ont été retenus. Cette première politique pluriannuelle régionale en faveur de la filière équine a eu un réel impact et a permis de soutenir et valoriser des projets porteurs.

Poursuivre le soutien et le développement de la filière

Poursuivre le soutien et le développement de la filière

Afin de poursuivre les actions menées de 2019 à 2022, la Région a voté un nouveau plan cheval 2023-2026, pour un budget dédié de près de 6.1 millions d'euros. Il entend ainsi maintenir les deux objectifs principaux de développement économique de la filière et de rayonnement du territoire.

Le Plan cheval 2023-2026 se déclinera autour de 5 leviers principaux :

- La gouvernance et la coordination,
- Le renforcement des actions de communication,
- La poursuite des dispositifs,
- La sécurisation et le renforcement de l'élevage en région,
- L'amplification de la transition énergétique.

Les dispositifs 2023-2026 soutiendront : les investissements de la filière équine (hors hippodromes), la modernisation des hippodromes, l'organisation de concours d'élevage et de ventes de chevaux, l'acquisition de dispositifs de surveillance de poulage, l'amélioration de la génétique des produits issus de l'élevage équin, et le développement de la race Henson, ainsi que les races locales Boulonnais et Trait du Nord.

A travers ce plan, la Région accompagne aussi les structures qui fédèrent et structurent les acteurs telles que

le Conseil des Chevaux comme représentant de l'ensemble de la filière, le Comité Régional d'Equitation en tant que représentant de la Fédération Française d'Equitation.

« Tout le monde a conscience de l'intérêt économique mais surtout humain de soutenir cette filière qui représente de nombreux emplois. Tout le monde a aussi conscience de la valeur du cheval, un animal noble, symbole de liberté, qui soigne et rassemble des passionnés. Ce deuxième plan a avant tout vocation à les aider dans leurs investissements pour que nous puissions rester dans un pays où le cheval compte, dans une région qui a un bel avenir. Le monde du cheval, même s'il paraît appétant est souvent un monde de difficultés économiques. Notre action en faveur de la filière s'avère donc utile, afin de soutenir les professionnels. » Marie-Sophie Lesne, Vice-présidente en charge de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Pêche.

La filière équine des Hauts-de-France en quelques chiffres :

- 2 860 entreprises
- 3 360 emplois
- 405 millions d'euros de chiffre d'affaires
- Répartition de la filière : 10% élevage, 58% utilisation d'équidés, 32% services
- 68 000 licenciés en 2021
- 732 établissements équestres
- 11 sociétés de courses
- 73 000 équidés



La Région Hauts-de-France engagée auprès de la filière pêche et aquaculture

Avec son littoral exceptionnel de plus de 190 kilomètres de côtes, 650 kilomètres de cours d'eau et de nombreux autres atouts, la filière pêche et aquaculture est remarquable et reconnue. Elle constitue une composante majeure du rayonnement économique des Hauts-de-France. Consciente des attentes des acteurs de la filière pêche, aquaculture et transformation, la Région Hauts-de-France s'engage à leurs côtés afin de les soutenir dans la préservation et le développement de leurs activités. Cet engagement se traduit par la mise en oeuvre de moyens budgétaires propres, en complément des fonds FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) au service d'une feuille de route définie en concertation avec les acteurs (travail en cours suite aux Etats régionaux de la filière - Juin 2022).

La Région proche des acteurs de la filière



La filière pêche et aquaculture représente plus de 6 500 emplois directs en Hauts-de-France. Le territoire régional peut notamment compter sur Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français et la zone Capécure, plateforme de transformation et de commercialisation unique en France et leader en Europe. Les différentes

techniques de pêche et d'aquaculture telles que la pêche à pied, la conchyliculture, la pisciculture, l'écloserie, l'ostréiculture ou l'algoculture (spiruline) permettent d'offrir une riche variété de produits qui font partie intégrante de l'identité agroalimentaire régionale.

La Région a engagé depuis 2015 des mesures d'aides concrètes pour aider les acteurs à traverser les crises successives (Brexit, prix du gasoil, inflation, crises des fileyeurs, épisode de mortalité dans la mytiliculture, etc.)

En juillet 2021, elle a notamment voté un fonds d'urgence de 500 000€ pour les pêcheurs impactés par le Brexit. Cela a ainsi permis d'accompagner 37 entreprises de pêche. Plus de 900 000 euros d'aides d'urgence ont également été octroyées aux fileyeurs, pêcheurs à pied et conchyliculteurs sans oublier les crédits régionaux mobilisés pour les partenaires que sont le CRC, le CRPMEM et le GEMEL.

D'autres leviers significatifs viennent accompagner la filière tels que la mobilisation de l'enveloppe FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) et les crédits régionaux associés au service notamment de la modernisation et de la diversification de ces secteurs en Hauts-de-France.

FEAMP 2014-2020 : un accompagnement à la modernisation et une création d'emploi significative

Avec le FEAMP, la Région Hauts-de-France a, au cours de la programmation qui s'achève, largement accompagné la modernisation et la diversification des secteurs pêche et aquaculture. Il s'agissait d'une première programmation pour la Région en tant qu'organisme, assurant la gestion d'une partie de ce programme.

L'enveloppe allouée à la Région s'élevait à 16,8 millions d'euros de FEAMP et 6 millions d'euros de contreparties régionales. Au total, 236 projets ont été accompagnés pour la période 2014-2020 sur le territoire, soit 99.5% de l'enveloppe qui est consommée.

Afin d'accompagner les entreprises des filières pêche et aquaculture dans leurs projets de développement et d'investissement, la Région a fixé ses priorités : la pêche maritime, l'aquaculture, le développement local porté par les acteurs locaux (DLAL) et la transformation des produits de la mer.



© Philippe Dapvrit

La programmation FEAMP a mis en évidence une dynamique très forte autour de l'aquaculture à l'échelle des régions littorales. Le FEAMP a ainsi permis la création de nouveaux emplois dans la région. Au total, environ 300 emplois à temps plein ont été créés et plus de 1 650 emplois ont été maintenus.

Des projets de remotorisation et de modernisation pour de nombreux navires ont été soutenus par le FEAMP. Il a servi le tissu d'entreprises de transformation, à l'image de l'entreprise Select Opale qui a réussi à installer un vivier de crustacés (crabes, homard ...) à Boulogne-sur-Mer. L'entreprise établit des contrats avec des bateaux qui lui fournissent les crustacés. En plus de la vente de ces produits, l'entreprise a développé son activité et propose désormais des crustacés cuits. Elle a aussi acquis de nouveaux bacs pour étendre son unité de production et proposer plus de crustacés frais. Ce projet a permis la création de 8 emplois à temps plein.

Une poissonnerie gourmande a également vu le jour à Boulogne-sur-Mer grâce au FEAMP. Il est possible de s'y restaurer, déguster et découvrir tous les produits de la mer dont ceux transformés dans les entreprises de la zone de Capecure à Boulogne-sur-Mer.

Lancement du FEAMPA 2023-2027 : pérenniser et développer la filière pêche et aquaculture

Face à ce bilan très positif du FEAMP 2014-2020, c'est avec beaucoup d'ambitions que se lance le FEAMPA 2023-2027 (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture). 17.9 millions d'euros seront consacrés à l'enveloppe du FEAMPA. A cela s'ajoutent 9 millions d'euros de contreparties régionales. Cette augmentation du budget de plus

de 6% permet de reconnaître le rôle et la place de la Région Hauts-de-France dans la dynamique de programmation. Ce sont donc près de 27 millions d'euros qui seront prêts à être investis en Hauts-de-France jusqu'en 2027.

Le FEAMPA 2023-2027 a pour objectif d'améliorer l'attractivité des métiers de l'ensemble de la filière, favoriser une meilleure valorisation des produits et l'évolution des circuits de transformation et de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture. Parmi les priorités, il s'agit de favoriser une pêche durable et la conservation des ressources biologiques aquatiques, mais aussi d'encourager les activités aquacoles durables. Il conviendra également de structurer l'activité de pêche à pied professionnelle, très développée en Hauts-de-France. De plus, la Région mettra également l'accent sur l'économie bleue durable dans les zones côtières, insulaires et intérieures ainsi que l'innovation.

La Région Hauts-de-France s'investit également pour l'aquaculture. A ce titre, elle favorisera également le développement des communautés de pêche et d'aquaculture afin d'accompagner significativement l'installation des jeunes pêcheurs et chefs d'entreprises. Il s'agit aussi d'améliorer la performance environnementale des entreprises et la diversification vers de nouvelles espèces et nouveaux produits, comme par exemple, avec l'algoculture ou l'aquaponie.

La Région Hauts-de-France, dans son rôle de fédérateur et d'ensemblier adossera le FEAMPA à une stratégie régionale pour la filière des produits aquatiques, construite avec l'aide des acteurs. Ce plan d'actions régional dédié pour la période 2023-2027 sera soumis au vote avant l'été 2023.

La filière des produits aquatiques regroupe la pêche et l'aquaculture, filières historiques de la région Hauts-de-France, mais aussi la future filière d'algoculture encore aux prémices de son développement.

Ce plan d'actions se concentrera principalement sur 3 axes :

- Mieux valoriser les produits aquatiques et définir une identité commune aux produits des Hauts-de-France
- Encourager l'innovation au service de la filière aquatique
- Renforcer l'accompagnement des entreprises et l'attractivité des métiers.

La construction de ce plan d'actions a été rendu possible grâce aux Etats régionaux de la filière qui ont permis de dessiner cette feuille de route et déterminer les principaux enjeux.

Retour sur les Etats régionaux de la filière

La Région, dans son rôle d'ensemblier, a décidé d'organiser en juin 2022 des Etats régionaux dédiés à la filière des produits aquatiques. Ils ont ainsi permis de co-construire avec les acteurs le futur plan régional d'actions en faveur de la filière mais aussi de réaffirmer le soutien de la Région aux différentes parties prenantes. Les acteurs ont également pu échanger et débattre afin de partager un diagnostic, des problématiques, mais aussi d'établir un bilan des

difficultés et réussites rencontrées. Menés sous forme de tables rondes et d'ateliers, ces Etats régionaux ont conduit les acteurs et la Région à fixer des ambitions communes permettant d'asseoir collectivement les fondations solides d'un plan régional d'actions.

Soutien économique, formation, innovation, marque régionale, attractivité, communication, valorisation des produits et des métiers, transition écologique ou encore diversification étaient au centre de riches échanges avec près de 90 acteurs.

La filière pêche et aquaculture des Hauts-de-France en quelques chiffres :

- Plus de 190 kilomètres de côtes,
- 650 kilomètres de cours d'eau,
- Plus de 6 500 emplois directs,
- Plus de 30 000 tonnes de pêches fraîches chaque année,
- Un chiffre d'affaires dépassant les 80 millions d'euros,
- 328 000 tonnes de produits de la mer transformés dans les Hauts-de-France chaque année.



La Région Hauts-de-France géant de l'agriculture et l'agroalimentaire en quelques chiffres

Avec plus de 23 000 exploitations, l'économie agricole représente 6 % de la richesse des Hauts-de-France pour 40 971 actifs.

Parmi les premières régions de France dans de nombreux secteurs, les Hauts-de-France sont un acteur majeur de l'agriculture française.

Un secteur majeur en Hauts-de-France

- **23 463** exploitations en 2020.
- 2 127 879 hectares de Surface Agricole Utile (SAU).
- **67 %** du territoire régional valorisé par l'agriculture.
- Des **grandes exploitations** :
91 hectares en moyenne par exploitation contre 69 hectares en moyenne nationale
- 26% des exploitations ont une surface comprise entre 100 et 200 hectares : elles occupent 40 % de la SAU régionale.
- Près de **41 000 actifs agricoles** dont 30 486 chefs d'exploitations et co-exploitants.

Une agriculture performante

- 6.7 milliards d'euros de chiffre d'affaires agricole
- 3^{ème} région par sa valeur ajoutée agricole - 9% de la valeur ajoutée nationale de l'agriculture (3,3 milliards d'€).
- 53% des exploitations régionales ont une production brute standard de plus de 100 000 € (33% en moyenne nationale).
- **1^{ère} région pour la valeur ajoutée par exploitation** (121 000 € en moyenne).
- **1^{ère} région pour la production** de pommes de terres de consommation, betteraves industrielles, endives, petits pois, carottes, oignons, protéagineux, chicorée, blé tendre...
- Les produits aux trois premiers rangs du chiffre d'affaires de la région Hauts-de-France :
 - les **céréales** : 1 375 millions d'€ (2020)
 - la **pomme de terre** : 1 527 millions d'€ (2020)
 - le **lait** : 848 millions d'€ (2020)



Une production animale de qualité

- 1,6% du cheptel européen.
- Près de 42% des exploitations comprennent un atelier d'élevage.
- 40% de l'emploi agricole pour 28% du chiffre d'affaires agricole.
- 14% de la surface agricole en prairie.
- Le lait des Hauts-de-France représente 10% de la production nationale soit 2,5 milliards de litres de lait. 73 établissements qui emploient 5 100 salariés assurent la collecte ou la transformation du lait. Une filière industrielle dans laquelle les groupes sont particulièrement présents : Nestlé, General Mills, Danone, Lactalis, Sodiaal.
- **5^{ème} région française de la viande porcine.**
- **8^{ème} région française de la viande bovine.**

Enfin les Hauts-de-France produisent 148 878 d'hectolitres de Champagne sur 2 536 hectares de vignoble.

L'agroalimentaire en chiffres

- **1^{ère} région agroalimentaire en valeur ajoutée.**
- **2 107** entreprises agroalimentaires et commerce de gros.
- Ce qui représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'€.
- **56 379** personnes y travaillent, soit 8.8% des effectifs nationaux.
- **43.6** milliards d'euros de produits exportés.
- Quelques noms de grands groupes : Roquette, Téréos, Advitam, Avril, Alliance, Lesaffre, Noriap, Herta, Mac Cain, Bonduelle...

La Région Hauts-de-France, c'est aussi :

- Le 1^{er} **centre européen** pour la transformation des produits de la mer
- Une filière agroéquipement et machine agricole dynamique
- Des **pôles de compétitivité** et d'excellence dédiés au développement de l'agriculture et de l'agro-industrie
- Un **réseau de plateformes d'innovation**, de centres de recherche et de développement, de sites d'expérimentation, de démonstration et de transfert
- Un **maillage important d'acteurs académiques** : universités, écoles d'ingénieur, lycées agricoles, MFR, centres d'apprentissage...

27 | 03
FÉVRIER | MARS

Programme
100%
Hauts-de-France

avec chaque jour des directs
sur le stand de la Région.



Les partenaires de la Région Hauts-de-France au Salon International de l'Agriculture 2023



Les Chambres d'Agriculture au service du développement des agriculteurs et des territoires

Les Chambres d'Agriculture sont des Etablissements Publics : organisme « consulaire » au même titre que les Chambres de commerce et d'industrie et les Chambres de métiers. Elles sont pilotées par des professionnels représentant les principaux acteurs du secteur agricole, rural et forestier.

Elles ont deux missions :

- Représenter les intérêts de l'agriculture auprès des pouvoirs publics et des collectivités de par leur qualité d'organe consultatif.
- Intervenir et conseiller les acteurs du milieu rural, de fait de missions de Recherche et Développement, mais également d'accompagnement auprès des agriculteurs et des collectivités selon les compétences et moyens déployés par les Chambres d'agriculture en proximité.

En région Hauts-de-France, la Chambre Régionale d'agriculture assure la mission de représentation et de définition des orientations politiques et stratégiques pour l'agriculture régionale. Elle coordonne également les missions et programmes d'Innovation, Recherche et Développement pour le compte des Chambres départementales.

Les Chambres départementales de l'Aisne, l'Oise et de la Somme, ainsi que la Chambre interdépartementale du Nord Pas-de-Calais interviennent auprès des agriculteurs, par la présence des conseillers en proximité, afin de conforter les exploitations agricoles et de contribuer au développement économique de l'agriculture en région Hauts-de-France.

Les principaux domaines d'intervention pour les Chambres d'Agriculture en région Hauts-de-France sont :

- Innovation, Recherche et Développement, Expérimentation,
- Agronomie et Agro-écologie,
- Elevage et Filières animales,
- Agroéquipement et Numérique,
- Economie, Veille et Prospective,
- Filière courtes et Approvisionnement local,
- Agriculture biologique,
- Maraîchage et Petits fruits,
- Biomasse et Méthanisation,
- Environnement, Paysages et Biodiversité,
- Aménagement du territoire,
- Agritourisme et Marques régionales de produits locaux.

Les Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France sont les partenaires de la Région pour la représentation de l'agriculture sur l'espace Hauts-de-France au Salon de l'Agriculture 2022.

Contact : Anne Rinchart - anne.rinchart@npdc.chambagri.fr / 06 43 74 62 91



Saveurs en' Or valorise les produits agricoles et agroalimentaires de la région

Saveurs en' Or valorise les produits agricoles et agroalimentaires de la région, plus de 800 produits agréés et 250 adhérents.

La Marque valorise et recommande les produits alimentaires des Hauts de France, elle est le reflet de notre richesse et de notre savoir-faire agroalimentaire régional.

Les **adhérents** (agriculteurs, entreprises, artisans, coopératives et regroupement de producteurs) proviennent de 8 filières différentes.

Saveurs en'Or garantit aux consommateurs des produits locaux issus de l'agriculture régionale et fabriqués par des entreprises de la région Hauts-de-France.

Le laboratoire Adrianor, réalise les analyses sensorielles de tous les produits transformés. Les produits sont testés à l'entrée dans la démarche et de façon inopinée tous les deux ans.

Les entreprises adhérentes sont contrôlées chaque année par un organisme de contrôle externe, Afnor ou Certipaq.

La marque est devenue un véritable levier de développement économique et d'emplois sur les territoires. Être adhérent à la marque c'est faire partie d'un réseau, c'est diversifier ses circuits de distributions, augmenter et favoriser ses référencements. C'est également participer à des événements grand public (salon de l'agriculture, foire, festival, manifestations sportives) et professionnels (salon, sifra, sial, salons CE, Sandwich&snack show...). Être adhérent, c'est aussi bénéficier de signalétique magasin, d'objets publicitaires, profiter de la notoriété de la marque (TV, presse, radio, publicité externe...)

Contact : Caroline Leclercq - Responsable développement et événementiel - caroline.leclercq@npdc.chambagri.fr / 06 12 50 22 15



Terroirs Hauts-de-France, une marque collective régionale reconnue et contrôlée

Reconnue par les consommateurs et les professionnels, la marque collective Terroirs Hauts-de-France s'inscrit dans la valorisation de la gastronomie régionale. Véritable signe de reconnaissance des produits, elle atteste de la spécificité des produits bruts ou transformés marqueurs de notre identité gastronomique régionale.

Son objectif est double :

- ✓ Faire connaître aux professionnels et aux particuliers les produits de notre région au travers de la marque collective régionale Terroirs Hauts-de-France et d'un réseau de boutiques partenaires,
- ✓ Venir en appui aux producteurs, agriculteurs, artisans, PME dans leurs recherches d'approvisionnements ou de débouchés,

Qui peut adhérer et comment les produits sont-ils agréés ?

- ✓ Les agriculteurs, artisans et entreprises (quel que soit le lieu de situation de leur siège social) ayant un établissement dans l'un des cinq départements des Hauts-de-France peuvent demander à faire agréer leurs produits à partir du moment où ils mettent en oeuvre un savoir-faire, un mode de production, une démarche environnementale spécifique et que les matières premières principales sont issues de la région,
- ✓ Les produits sont dégustés par un comité d'agrément indépendant constitué de représentants de la société civile : des consommateurs, des professionnels des métiers de bouche, des producteurs, des commerçants, des enseignants en restauration, des élus. Les produits doivent obtenir une moyenne minimum de 12 sur les critères globaux (aspect, emballage, présentation ...) et une note minimum de 12 en goût,
- ✓ Enfin, les producteurs font l'objet d'audits réguliers réalisés par un organisme certificateur indépendant.


Aujourd'hui, la marque regroupe plus de 850 produits frais ou transformés issus de 125 producteurs dont 70 % sont des agriculteurs indépendants. De très nombreux magasins à la ferme et épiceries fines proposent des produits agréés Terroirs Hauts-de-France ainsi que de la plupart des grandes et moyennes surfaces régionales.


Présente sur des événements professionnels ainsi que sur des foires et salons « grand public » tels que le Salon International de l'Agriculture, la marque Terroirs Hauts-de-France permet de faire découvrir et apprécier les productions régionales au plus grand nombre.

Contact : Alain Bahuchet - 03 22 33 69 14

terroirs@terroirshautsdefrance.com

terroirshautsdefrance.com

 Terroirs Hauts-de-France

 Terroirs Hauts-de-France





La Mer en direct !

Carrefour logistique entre l'Europe du nord et l'Europe du sud, la Région Hauts-de-France est la première région de pêche à pied professionnelle avec une production de coques, de moules et de végétaux marins. Elle dispose de plusieurs ports : Baie de Somme, Etaples, Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer : le 1er port de pêche de France et le 1er centre européen de transformation et de commercialisation des produits de la mer.

Chargée d'animer l'espace « LA MER EN DIRECT ! » du stand de la Région Hauts-de-France, la filière produits de la mer sous la bannière « Boulogne-sur-mer, la mer en direct » et le CRPMEM Hauts-de-France valorisera les savoir-faire de ces secteurs d'activité autour : d'un étal de poissons, crustacés, coquillages, céphalopodes, végétaux marins, de diffusion en boucle de vidéos des différents acteurs de la filière, de démonstrations de filetage, de dégustations et de recettes réalisées en direct avec des produits de pêche durable par des chefs des associations de la région*... et dédiera à chaque jour une espèce et une activité locale.

Ainsi : araignée de mer, Limande sole, vive, crevette exotique, coque, végétaux marins, moule sauvage, moule d'élevage, coquille Saint-Jacques, lieu noir et hareng seront sublimés en direct devant le visiteur par les chefs. Chaque recette sera accompagnée de produits de qualité de toute la région. La démonstration de cuisine et les dégustations auront lieu chaque jour à 11h, 13h30, 15h et 16h30.

Durant les 9 jours du salon, la consommation et la pêche durables, les différents types et techniques de pêche embarquée seront présentés : fileyeurs, caseyeurs, chalutiers, coquillards, hauturiers. La pêche à pied et ses 400 pêcheurs professionnels, les labels : rouge, MSC, SIQO Saveurs en Or... les organisations de producteurs et leur fonctionnement, le mareyage, la gamme traiteur de produits de la mer, la logistique, la salaison maritime... n'auront plus de secret pour vous !

La MER en direct !... L'occasion de tout savoir sur la mer en Hauts-de-France !

* les Chefs en Nord, Les Disciples d'Escoffier, Baie de Somme/0 carbone, l'Académie Nationale de Cuisine

Contact :

CRPMEM Hauts-de-France

Thomas Arnouts - Chargé de communication
communication@copeche.org / 03 21 10 90 50

Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale

Valérie Rioust - Animatrice « Boulogne-sur-mer, la mer en direct »
v.rioust@boulogne-developpement.com / 06 85 40 04 25



Rejoignez notre réseau !

Qualimentaire est un réseau de partage d'expérience et de compétences, engagé pour la préservation des patrimoines et savoir faire régionaux. Depuis plus de 30 ans, nous mettons notre expertise pour obtenir et faire vivre les signes officiels de qualité (SIQO) tels que le Label Rouge, l'AOP, l'IGP et la STG au service des filières agroalimentaires des Hauts de France.

Qualimentaire :

- Accompagne l'obtention et le maintien des SIQO en Hauts de France
- Appuie leur développement
- Sensibilise les relais pour développer la consommation

LES 5 SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ ET D'ORIGINE



Le Label Rouge (LR) est l'unique signe national officiel qui garantit une qualité supérieure à celle d'un produit courant similaire, tant au niveau de sa production, de son élaboration que de sa qualité gustative.



L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.



L'Indication Géographique Protégée (IGP) identifie un produit dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Au moins une étape est réalisée dans la zone protégée. Comme l'AOP, l'IGP protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.



La Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) ne fait pas référence à une origine, mais protège la composition traditionnelle d'un produit ou son mode d'élaboration traditionnel.



L'agriculture biologique garantit un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Les règles qui encadrent ce mode de production sont les mêmes dans toute l'Union européenne et les produits importés sont soumis aux mêmes exigences.

À ce jour, **ces signes** (hors Agriculture **concernent 56 produits** sur le territoire répartis sur 6 filières (viandes/volailles/oeufs, légumes, boissons, produits de la mer, produits laitiers, boulangerie). Cela représente un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros (hors Champagne et volailles). Près de 2000 exploitations sont concernées, soit 8,5 % des exploitations du territoire. (source : Mémento 2022 observatoire économique des SIQO de la région Hauts de France)

Ces signes permettent avant tout de répondre aux enjeux stratégiques majeurs des filières :

- Garantir, rassurer les consommateurs pour qu'ils soient certains du niveau de qualité expliqué.
- Promouvoir, faire connaître un produit, segmenter un marché, communiquer de façon crédible sur les valeurs liées au produit.
- Protéger, contre les contrefaçons, un produit, une dénomination, une région de production, une recette, un savoir faire.

Contact : Cathy Gautier - Directrice - cgautier@qualimentaire.fr / 06 71 27 34 21

Association de loi 1901, A PRO BIO est une association à caractère interprofessionnel engagée au service des professionnels de la filière biologique de la région Hauts-de-France et oeuvrant pour l'accès à tous à une alimentation de qualité. Depuis 1994 elle fédère ainsi l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique (producteurs, transformateurs, distributeurs, associations de consommateurs, ambassadeurs de la bio, fournisseurs de biens et services) autour de 3 objectifs principaux :

STRUCTURER ET RELOCALISER LES FILIÈRES BIOLOGIQUES DU TERRITOIRE

Au travers d'une connaissance toujours accrue de l'offre et de la demande locale, A PRO BIO guide les porteurs de projets et anime les réseaux de professionnels des différentes filières dans leur dynamique de progrès. Au fait des innovations du secteur, elle apporte un oeil expert aux futurs acteurs.

DÉVELOPPER LE BIO LOCAL SUR LES TERRITOIRES

A PRO BIO oeuvre aux côtés des territoires pour relocaliser les approvisionnements des structures de restauration collective au travers d'accompagnements collectifs et individuels personnalisés. Centre de ressources techniques sur la question de la restauration collective, l'équipe dédiée s'entoure de spécialistes afin de lever les freins rencontrés par les communes (formateurs cuisine, comptabilité, diététique/nutrition...).

Actrice de terrain, A PRO BIO identifie les problématiques éventuelles et s'attèle à être toujours proactive afin de répondre aux nouvelles exigences des acteurs du territoire.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ BIO LOCALE ET COMMUNIQUER AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS

Interlocutrice bio de référence en région, A PRO BIO valorise les initiatives du territoire et s'engage auprès de ceux qui font vivre la bio locale. Grâce à son pôle spécialisé, elle assure un appui à la communication sur ses supports multicanaux en lien étroit avec les partenaires, opérateurs économiques...

Contact :

François Meresse - Directeur A PRO BIO - francois.meresse@aprobio.fr / 06 49 93 77 76

Audrey Foin - Responsable communication A PRO BIO : audrey.foin@aprobio.fr / 06 08 65 19 39



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE, groupement régional de l'Agriculture Biologique

Association au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière, Bio en Hauts-de-France soutient un projet de développement cohérent, durable et solidaire de la bio pour faire face aux défis alimentaires, environnementaux, sociaux et économiques de nos territoires. Bio en Hauts-de-France est membre du réseau FNAB : la Fédération Nationale de l'Agriculture biologique. Ses missions concernent tous les leviers favorables au développement de l'agriculture biologique :

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LEURS PROJETS

- Soutenir les producteurs : conseil individuel et collectif, appui technique, formation, appui administratif, veille réglementaire...
- Favoriser l'échange de savoir-faire, avec l'organisation d'événements et la mise en place de groupes territoriaux thématiques
- Optimiser l'acquisition de connaissances avec la réalisation d'expérimentations et la mise en place d'essais en fermes

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES BIO

- Entretenir l'attractivité des métiers, faciliter l'embauche et améliorer la qualité de vie des agriculteurs
- Accompagner les fermes vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement
- Booster la performance économique avec le déploiement d'outils adaptés

CONTRIBUER À STRUCTURER DES FILIÈRES BIOLOCALES, DURABLES ET ÉQUITABLES

- Animer l'observatoire régional de l'agriculture biologique et publier des notes d'analyses et de prospectives
- Répondre à l'enjeu de l'équité
- Structurer l'émergence de nouvelles filières locales, de la production à la distribution
- Sensibiliser, outiller et accompagner les acteurs de l'aval

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LES TERRITOIRES

- Animer le réseau des Territoires Bio
- Sensibiliser et conseiller les collectivités dans la construction de leur projet de territoire
- Aider à la maîtrise d'ouvrage pour la conception de plans bio territoriaux efficaces
- Promouvoir la bio dans les territoires et proposer à tous une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement

Contact : Tessa Durand - Responsable communication - t.durand@bio-hdf.fr / 07 87 32 86 37



Venez rencontrer les producteurs adhérents du réseau et déguster de bons produits locaux et fermiers

Bienvenue à la ferme est le premier réseau national d'agriculteurs en vente directe et accueil à la ferme. Il compte 8 000 agriculteurs et a pour objectif de satisfaire les attentes des consommateurs en termes d'authenticité, de valoriser les produits des fermes, de préserver le patrimoine rural mais aussi de faire connaître le métier d'agriculteur. Les services proposés par les agriculteurs s'articulent autour de deux grandes thématiques : Mangez fermier (produits de la ferme) et Vivez fermier (offre d'accueil à la ferme : dormir, se restaurer et découvrir, s'amuser).

Toutes ces activités sont à retrouver dans l'une des 244 fermes du réseau dans les Hauts-de-France, tout au long de l'année.

Pour l'édition 2023, le stand [Hall 3 Allée H Stand n°202] sera animé par un collectif d'adhérents accompagné par les animatrices départementales, qui se vont se relayer tout au long du salon. Plusieurs espaces sont à découvrir avec :

- La petite restauration à emporter, mettant en avant les produits des fermes avec une offre pour régaler petits et grands, en sucré et salé (par exemple avec les sandwiches à la terrine de boeuf, les planches dégustation avec saucisson, tomme de chèvre au safran, coppa, lonzo, etc. ou encore la glace au lait de chèvre ou de brebis, des yaourts fermiers, du champagne, du jus de pomme ou de la bière).
- La vente de ces produits fermiers, pour emmener le bon goût chez vous ;
- L'accueil des visiteurs et agriculteurs pour promouvoir la marque, présenter les activités Mangez & Vivez fermier ;
- Des animations autour de bocaux de différentes graines - poils d'animaux - plumes - produits fermiers à reconnaître, des pêle-mêles à reconstituer autour des animaux de la ferme, etc.

Rencontrez les agriculteurs pour un moment de partage et d'échange !

Fermes du collectif Bienvenue à la ferme Hauts de France proposant la petite restauration à emporter :

- Benjamin ADNET - Champagne Collard Duval (02 - Jaulgonne)
- Véronique BARBIER - La Barb'iquette (60 - Le Plessier sur Bulles)
- Louise BONNE - Ferme auberge du Pré Molaine (62 - Pas de Calais)
- Ana CROITORU - Champagne Boucant Thiery (02- Aisne)
- Bertrand COUSTENOBLE - La ferme des Mottes (59 - Nord)
- Anaïs MOINEAU - Vallée du Safran (80 - Cerisy)
- Emmy STRAGIER - EARL du Party Est (02 - Coulonges Cohan)
- Hubert VANASSCHE - Les Vergers bio des Ilots (02 - Neuve Maison)

Ils seront accompagnés d'une dizaine de fermes adhérentes supplémentaires qui se relaieront tous les jours pour animer le stand également.

Retrouvez toutes les informations sur :

bienvenue-a-la-ferme.com/hautsdefrance

facebook.com/bienvenuealafermeHautsdeFrance

Contact : Marion Anselin - marion.anselin@npdc.chambagri.fr - 03 62 61 42 33 / 07 84 43 30 13

Les races de la région au SIA 2023

Créée en 1965 grâce à la volonté du Conseil départemental du Nord, la Maison de l'élevage a pour vocation d'accueillir et d'animer toutes les associations de races (essentiellement bovines) qui souhaitent sa collaboration technique et administrative.

Les associations adhérentes qui la constituent bénéficient de ses compétences dans les domaines de la sélection, de la promotion et de la valorisation fermière mais aussi d'un encadrement global pour les gestions financière et administrative.

La fédération regroupe 7 associations de races ou d'éleveurs dont trois sont des Organismes de sélection agréés de missions de service public pour les races Rouge Flamande, Bleue du Nord et Blanc Bleu.

En assurant le prolongement des programmes nationaux à l'échelle régionale pour les races Prim'Holstein, Limousine et Parthenaise et en apportant un appui ponctuel au Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, la MEN a une action directe dans près de 250 troupeaux :

Principal rendez-vous de notre agriculture et de notre élevage avec le grand public et les médias, le Salon international de l'agriculture de Paris (SIA) permettra la mise en avant des réalisations et projets portés par nos meilleurs éleveurs sélectionneurs et leurs Organisations raciales.

Ce salon demeure la caisse de résonance privilégiée du travail du monde de l'élevage et notre Région Hauts-de-France est en la matière parmi les mieux dotées en espèces et races originales.

Comme chaque année, ce sont ainsi 4 races bovines (la Rouge Flamande, la Bleue du Nord, la Blanc Bleu, la Prim'Holstein), 2 races équinnes (le Trait du Nord, le Cheval Boulonnais) et 5 races ovines (les Moutons Boulonnais, Suffolk, Texel, Ile-de-France, Charollais), qui seront rassemblées sur le site de la Porte de Versailles par une soixantaine d'éleveurs. Occasionnellement, des représentants de races minoritaires en Hauts-de-France telles que les races Brune, Salers, Parthenaise pourront avoir accès à cet événement national. Performant et reconnu, notre élevage de sélection donnera à nouveau une image de diversité et de modernité aux Hauts-de-France.

Avec la mise en évidence de ses génétiques d'élite, notre collectif régional aura à coeur de faire connaître nos produits fermiers originaux et/ou labellisés, nos initiatives d'éco-pâturages et de productions Bio, nos démarches touristiques, nos actions en faveur de l'environnement, bref un élevage en phase avec les exigences de la société.

Contact : maison.eleveage.nord@gmail.com / 03 62 26 36 30

2 rue de l'Epau - 59230 Sars-et-Rosieres

Page Facebook : Maison de l'Elevage du Nord

Approlocal.fr, une passerelle entre producteurs et acheteurs professionnels

Pour répondre à la demande d'approvisionnement en produits locaux, les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France ont développé l'outil de commandes en ligne www.approlocal.fr.

L'objectif est de créer une passerelle entre les producteurs et les acheteurs professionnels et de favoriser l'alimentation locale de qualité, notamment concernant les produits entrant dans la loi EGalim : agriculture biologique, signes officiels de qualité, Haute Valeur Environnementale, produits fermiers, ...

Approlocal.fr est déployé sur l'ensemble des Hauts-de-France et les Pays de la Loire.

Afin de valoriser les acheteurs les plus impliqués dans l'approvisionnement local, l'équipe Approlocal a proposé un challenge à destination des établissements de la restauration collective.

Ce challenge, organisé du 19 septembre au 16 octobre 2022, récompense les établissements qui commandent le plus auprès des fournisseurs régionaux sur approlocal.fr.

Le mercredi 1^{er} mars, les lauréats de chaque département se verront remettre leurs lots lors de la remise des prix sur le stand de la Région Hauts-de-France au Salon International de l'Agriculture.

Les gagnants sont :

- AISNE : RÉSIDENCE BASSELET - LAON
- NORD : COLLEGE PIERRE DE RONSARD - HAUTMONT
- OISE : LYCEE LEGTA AIRION
- PAS-DE-CALAIS : LYCEE PROFESSIONNEL JULES VERNES - ETAPLES
- SOMME : COLLÈGE JEAN MOULIN - MOREUIL

Contact : Camille Niay - camille.niay@aisne.chambagri.fr / 03 23 22 50 66 - 06 15 86 59 99

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Salon International de l'Agriculture
Paris Expo Porte de Versailles
1 place de la Porte de Versailles
75015 Paris

Horaires

De 9h à 19h tous les jours
Du 25 février au 5 mars 2023

Où retrouver la Région Hauts-de-France sur le SIA 2023 ?

Hall 3
Stand 3J 192

CONTACTS PRESSE

Peggy Collette - El Hamdi - Chef du Service Presse

peggy.collette@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Clémence Biat - Attachée de presse

clemence.biat@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 04 / 07 88 15 93 35

Tristan Joly - Attaché de presse

tristan.joly@hautsdefrance.fr - 03 74 27 48 60 / 06 73 18 92 25

LES PARTENAIRES MÉDIAS



La liste des 53 fromages présentés à l'occasion du lancement officiel de Hauts-de-France Région Européenne de la Gastronomie

Fromage	Entreprise	Ville	Dept
Fromage de Bergues	Ferme Top	Pitgam	Nord
Tomme au foin	Fromagerie de la Chapelle-Saint-Jean	Grémévillers	Oise
Bray au lin	Fromagerie de la Chapelle-Saint-Jean	Grémévillers	Oise
Tricorne de Picardie	Fromagerie de la Chapelle-Saint-Jean	Grémévillers	Oise
Rollot Coeur	Fromagerie de la Chapelle-Saint-Jean	Grémévillers	Oise
Ovale du Val d'Authie	Chèvre du Val d'Authie	Regnauville	Pas-de-Calais
Cendré du Val d'Authie	Chèvre du Val d'Authie	Regnauville	Pas-de-Calais
Maroilles fermier	Ferme du Pont des Loups	Saint-Aubin	Nord
Félaït à la truffe	Ferme du Pont des Loups	Saint-Aubin	Nord
Vieux Lille	Ferme du Pont des Loups	Saint-Aubin	Nord
Coeur du Pont des Loups	Ferme du Pont des Loups	Saint-Aubin	Nord
Maroilles fermier	Ferme de la Fontaine Orion	Haution	Aisne
Dauphin	Ferme de la Fontaine Orion	Haution	Aisne
Boulette d'Avesnes	Ferme de la Fontaine Orion	Haution	Aisne
Tomme au foin bio	Fromagerie Jean-Marie Beaudoin	Villers-sur-Auchy/Orsimont	Oise
Rosace de Laon	Ferme du Val festif	Froidmont-Cohartille	Aisne
Biquet frais	La Chevriette	Framecourt	Pas-de-Calais
Chèvre cendré affiné	La Chevriette	Framecourt	Pas-de-Calais
Fromage au lait de Chamelle	La Camellerie	Feignies	Nord
Le Mont des Cats	Abbaye du Mont des Cats	Godewaersvelde	Nord
Pavé bleu	Fromagerie du Lycée agricole des 3 chênes	Le Quesnoy	Nord
La Mimolette	Fromagerie du Lycée agricole des 3 chênes	Le Quesnoy	Nord

Fromage	Entreprise	Ville	Dept
Le Vauban	Fromagerie du Lycée agricole des 3 chênes	Le Quesnoy	Nord
Vieux Lille	Fromagerie du Château Courbet	Boulogne-sur-Helpe	Nord
Maroilles	Fromagerie du Château Courbet	Boulogne-sur-Helpe	Nord
Floral de Belval	Abbaye de Notre-Dame de Belval	Troisvaux	Pas-de-Calais
Belval nature	Abbaye de Notre-Dame de Belval	Troisvaux	Pas-de-Calais
Le Belval	Abbaye de Notre-Dame de Belval	Troisvaux	Pas-de-Calais
Tome de Cambrai	Fromagerie Sauvage	Séranvillers-Forenville	Nord
Tome a la Bistouille	Fromagerie Sauvage	Séranvillers-Forenville	Nord
le Manicamp	Ferme de la Paturelle	Quierzy	Aisne
Domino	Chèvrerie de l'Ecaillon	Vendegies-sur-Écaillon	Nord
Briquette doré	Chèvrerie de l'Ecaillon	Vendegies-sur-Écaillon	Nord
Rondin fumé	Chèvrerie de l'Ecaillon	Vendegies-sur-Écaillon	Nord
Sire de Créquy nature	Fromagerie Sire de Créquy	Fruges	Pas-de-Calais
Sire de Créquy à la bière	Fromagerie Sire de Créquy	Fruges	Pas-de-Calais
Fleur de Fruges	Fromagerie Sire de Créquy	Fruges	Pas-de-Calais
Tome de Raoul nature	Fromagerie Sire de Créquy	Fruges	Pas-de-Calais
Coeur de Thierache	Ferme des Bahardes	Étroëungt	Nord
Tomme de Thierache	Ferme des Bahardes	Étroëungt	Nord
El tiot Courbéteux	Ferme des Bahardes	Étroëungt	Nord
Crottin frais BIO fourré au miel	Ferme du Moulin de Prouville	Prouville	Somme
Crottin frais BIO enrobé aux cranberries	Ferme du Moulin de Prouville	Prouville	Somme
Galet boisé	Ferme du Vinage	Roncq	Nord
Carré du vinage	Ferme du Vinage	Roncq	Nord
Bourloise roncquoise	Ferme du Vinage	Roncq	Nord
Mimomealk	Ferme du Vinage	Roncq	Nord
Tomme à la Salicorne	Ferme du Vinage	Roncq	Nord
Baek Houck	Fromagerie d'Eecke	Eecke	Nord
Eeckekaes Fénuqrec	Fromagerie d'Eecke	Eecke	Nord
Pavé de Calais	Fromagerie Ste Godeleine	Wierre-Effroy	Pas-de-Calais
Ecume de Wimereux	Fromagerie Ste Godeleine	Wierre-Effroy	Pas-de-Calais
Carré des 2 caps aux orties	Fromagerie des 2 Caps	Rinxent	Pas-de-Calais



Région
Hauts-de-France

Retrouvons-nous sur



hautsdefrance.fr



Région Hauts-de-France

151 avenue du Président Hoover
59555 Lille Cedex
Accès métro / Lille Grand Palais

Tél. : +33 (0)3 74 27 00 00 - Fax : +33 (0)3 74 27 00 05